LIGUE DE JUDO, JUJITSU KENDO ET D.A. DES PAYS DE LA LOIRE
Stade Municipal du Lac de Maine
Rue Jules Ladoumègue - 49000 ANGERS
☎ *02.41.73.32.55. - liguejudo.paysdelaloire@gmail.com*

Projet associatif 2013 – 2017

ADAPTATIONS 2016 - 2017

Orientations retenues pour l'adaptation du projet associatif 2013 – 2017

Adaptation 2016 - 2017 du projet de développement

Des adaptations successives au cours de l'Olympiade

Dans l'application du projet défini pour la période 2013 – 2017, la Ligue de Judo, Jujitsu Kendo et Disciplines Associées des Pays de la Loire a projeté en 2014 des adaptations au plan de développement pour 2014-2015, puis au gré d'un bilan d'étapes, de nouvelles adaptations au plan de développement pour 2015-2016.

Conforme aux orientations fédérales, le contenu de ces adaptations visait le développement quantitatif et qualitatif des activités Judo et DA. Il privilégiait une stratégie de territorialisation et recherchait la convergence d'objectifs entre les différents acteurs et les institutions relayeuses des programmes d'actions. Il reposait sur un certain nombre de principes fondamentaux : la transversalité des actions, l'accessibilité des pratiques et leur ouverture au plus grand nombre, le point d'équilibre entre les territoires des Pays de la Loire, l'efficience en vue du meilleur rapport qualité / coût, les valeurs éducatives au service de l'épanouissement des individus et du bien-être sociétal.

Dans le cadre des adaptations au plan de développement pour 2016-2017, la Ligue propose en ce début 2016 de mettre l'accent sur quelques objectifs comme voie à emprunter pour l'équipe dirigeante qui sera élue pour l'Olympiade 2016 – 2020, et comme cap à suivre par l'équipe actuelle pour la fin de l'Olympiade qui a débuté en 2012 – 2013.

Un nécessaire bilan pour nourrir des perspectives d'avenir

Ce projet de développement de la Ligue et ses adaptations successives ont été conçues sans prétention mais avec ambition. Ainsi, il ne prétend pas réinventer nos disciplines, mais s'est construit sur une ligne directrice simple : s'appuyer sur nos forces et améliorer nos faiblesses. Ceci se traduit par le renforcement de nos actions qui ont fait leur preuve, en leur donnant parfois une nouvelle orientation, en les associant avec de nouvelles actions pour élargir au maximum les horizons de nos disciplines.
Dans le même ordre d'idée, ce projet ne se veut pas également figé, immuable dans le temps, mais en perpétuelle adaptation aux nouveaux défis que la Ligue rencontre, sans pour autant dévier des différents enjeux et axes qui ont été présentés en 2013. C'est dans cet état d'esprit qu'un bilan d'étape a été réalisé en 2015, avec l'ensemble des acteurs de la Ligue, afin d'être le plus réactif possible, et ainsi permettre un développement optimal de la diversité des pratiques et leur ouverture à de nouveaux publics sur l'ensemble des Organismes Territoriaux Délégataires.

Contexte et stratégie du projet d'action territorial

En tenant compte de la situation actuelle de la Ligue des Pays de la Loire et de son analyse, des directives techniques nationales, du projet associatif régional 2013 – 2017 et de ses adaptations successives 2014 – 2015 et 2015 – 2016 :

- Nous pouvons nous tourner progressivement et prudemment vers des objectifs de développement audacieux, sans pour autant ignorer que nous évoluons dans un contexte de crise économique ambiante, sur fond d'évolution institutionnelle, et que l'accroissement de la diversité de nos activités entraîne des nouveaux besoins.
- Le développement de notre Ligue passe par la pertinence et la cohérence d'un projet sociétal. Cette nouvelle approche met en exergue notre utilité publique, favorisant la confiance et l'accompagnement des institutions. Nous cherchons à œuvrer dans la sphère sociale et éducative, bien être et santé, économique.
- Il nous faut développer la communication pour valoriser notre image afin de faire connaître nos offres de service et de conquérir un marché autour de nos pratiques, garanti par les formations et la professionnalisation des intervenants. Un club des partenaires semble nécessaire au soutien et à l'évolution de ce projet.
- Nous devons poursuivre le travail entamé dans l'unité et la méthode afin de donner à notre ligue les moyens d'action et par là même participer au développement du mouvement sportif et au progrès de notre société ligérienne. Cela oblige les acteurs à une mutualisation des moyens, à plus de cohérence dans les actions proposées.

Adaptation 2016 – 2017 : le plan d'action de la ligue (organisme de gestion et de coordination de la FFJDA)

Les clés de la réussite

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible. » Antoine de Saint-Exupéry

Une volonté politique

Plan d'action en cohérence avec :

- Les directives ministérielles.
- Le plan d'action de la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées.
- Les actions recommandées par le CNDS et le Conseil Régional des Pays de la Loire.

Un projet territorial partagé :

- Avec les Comités départementaux (organismes de proximité).
- Avec les clubs.

Des ambitions

4 axes prioritaires et transversaux de développement :

- **Maillage du territoire.**
- **Nouveaux publics.**
- **Mutualisation et optimisation.**
- **Quel développement !**

Un projet

Traduction des axes prioritaires et transversaux de développement au travers de quatre volets du projet associatif :

- Volet sportif.
- Volet éducatif.
- Volet social.
- Volet économique.

Des moyens

- Des moyens humains : Comité directeur, ETR, commissions, salariés techniques et administratifs.
- Des moyens matériels.
- Des moyens financiers : cotisations, subventions, partenariats privés.

Données statistiques

de la Ligue de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées des Pays de la Loire au 31/12/2015

Les licenciés

Les licenciés pour la saison 2014/2015

saison 2014/2015

Discipline	Total licenciés	% de licenciés par discipline	Total F	% de licenciées Féminines	total M	% de licenciés Masculins
JUDO JUJITSU	28873	98,60%	7 426	25,72%	21 447	74,28%
KENDO	256	0,87%	45	17,58%	211	82,42%
JODO	10	0,03%	2	20,00%	8	80,00%
IAIDO	105	0,36%	31	29,52%	74	70,48%
KYUDO	11	0,04%	3	27,27%	8	72,73%
SPORT CHANBARA	27	0,09%	4	14,81%	23	85,19%
TOTAL	29 282	100,00%	7 511	25,65%	21 771	74,35%

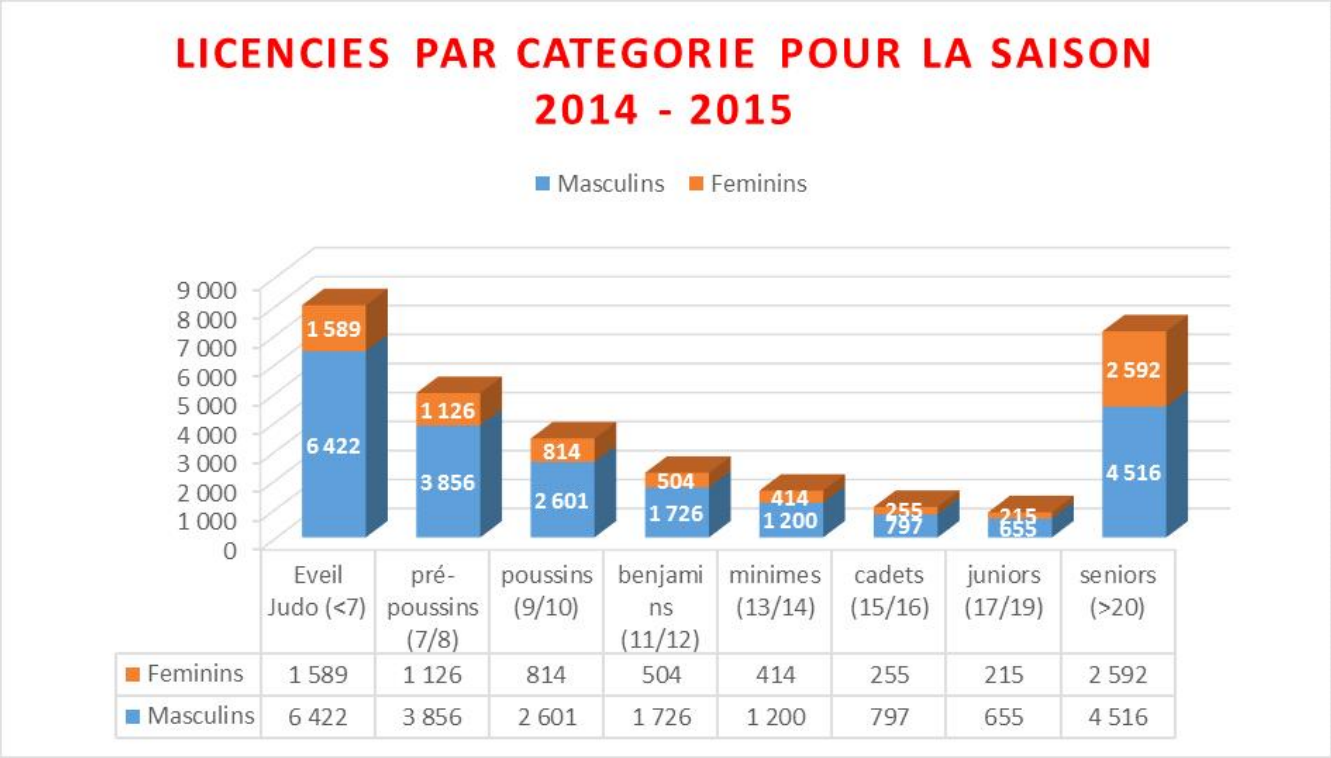

Analyse des licences depuis 2009/2010

Evolution du nombre licenciés	2014/2015 (31/08/15)	en nombres de licenciés	%	2013/2014	%	2012/2013	%	2011/2012	%	2010/2011	%	2009/2010
LA FFJDA	581 764	-11 663	-1.97%	593 427	-3,18%	612 898	1,49%	603 896	3,28%	584 726	0,46%	582 044
LA LIGUE	29 282	-1 166	-3,83%	30 448	-4,11%	31 753	1,42%	31 308	1,72%	30 779	2,13%	30 138
LOIRE ATLANTIQUE	10 010	-402	-3,86%	10 412	-6,16%	11 095	3,08%	10 763	1,78%	10 575	3,23%	10 244
MAINE ET LOIRE	7 626	-114	-1,47%	7 740	-1,94%	7 893	0,50%	7 854	0,38%	7 824	4,50%	7 487
MAYENNE	2 988	-328	-9,89%	3 316	-1,34%	3 361	4,12%	3 228	0,12%	3 224	0,84%	3 197
SARTHE	3 585	-108	-2,92%	3 693	-5,86%	3 923	-1,36%	3 977	7,17%	3 711	-1,88%	3 782
VENDEE	5 073	-214	-4,05%	5 287	-3,54%	5 481	-0,09%	5 486	0,75%	5 445	0,31%	5 428

Mise en place de l'opération "Judo été" en 2012. Le nombre de ces licences est INCLUS dans les chiffres de la FFDJA depuis la saison 2012/2013 30 079 en 2012/2013 ; 20871 en 2013/2014 ; 28914 en 2014/2015

Evolution des licenciés de date à date sur un an au 27 Décembre

Evolution du nombre licenciés	2015/2016 (au 27/12/2015)	2014/2015 (au 27/12/2014)	Evolution de date à date en nombre	Evolution de date à date en %	2014/2015
LA FFJDA	518 162	511 945	6217	1,21%	581 764
LA LIGUE	28 466	27 817	649	2,33%	29 282
LOIRE ATLANTIQUE	9 978	9 504	474	4,99%	10 010
MAINE ET LOIRE	7 369	7 224	145	2,01%	7 626
MAYENNE	2 841	2 855	-14	-0,49%	2 988
SARTHE	3 479	3 431	48	1,40%	3 585
VENDEE	4 799	4 803	-4	-0,08%	5073

Les premières tendances pour la saison 2015/2016, au niveau des licences sont plutôt positives, avec un accroissement qui permettra de revenir autour de 30 000 licenciés.

Les clubs

Evolution du nombre de clubs par comité en fonction du nombre de licenciés pour les saisons 2013/2014 et 2014/2015

Nombre de clubs par comité	-100 licenciés			de 100 à 200 licenciés			+ 200 licenciés		
	2013/2014	2014/2015	évolution	2013/2014	2014/2015	évolution	2013/2014	2014/2015	évolution
Loire Atlantique	35	38	8,6%	34	32	-5,9%	13	12	-7,7%
Maine et Loire	47	44	-6,4%	21	24	14,3%	8	6	-25,0%
Mayenne	12	15	25,0%	7	6	-14,3%	6	4	-33,3%
Sarthe	40	38	-5,0%	9	11	22,2%	1	1	0,0%
Vendée	30	31	3,3%	12	13	8,3%	8	6	-25,0%
LIGUE	164	166	1,2%	83	86	3,6%	36	29	-19,4%

Il y a plus de clubs inférieurs à 100 licenciés : point négatif, dont 38/50 dans la Sarthe. 29 clubs ont plus de 200 licenciés. Des clubs ne semblent pas licencier tous leurs adhérents.

Les enseignants actifs avec des qualifications professionnelles (hors CFEB)

Répartition selon les qualifications professionnelles

SAISON 2014 /2015

Qualifications	CD 44	CD 49	CD 53	CD 72	CD 85	TOTAL
B E E S 1er degré	23	10	5	6	11	55
BPJEPS	3	4	0	0	2	9
DESJEPS	18	11	7	8	10	54
DEJEPS	55	34	11	16	27	143
CQP	10	12	3	4	6	35

Répartition selon les âges

	Enseignants de la LIGUE		Loire Atlantique		Maine et Loire		Mayenne		Sarthe		Vendée	
AGE	**HOMME**	**FEMME**	**HOMME**	**FEMME**	**HOMME**	**FEMME**	**HOMME**	**FEMME**	**HOMME**	**FEMME**	**HOMME**	**FEMME**
85+	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - 84	4	0	2	0	0	0	0	0	1	0	1	0
75 - 79	3	-1	1	0	1	0	0	0	1	0	0	-1
70 - 74	8	0	5	0	1	0	1	0	0	0	1	0
65 - 69	13	-1	4	0	6	0	1	0	0	0	2	-1
60 - 64	13	0	7	0	3	0	0	0	1	0	2	0
55 - 59	23	-2	10	-1	8	0	0	0	4	0	1	-1
50 - 54	26	-8	10	-4	4	-3	3	0	4	0	5	-1
45 - 49	28	-3	9	-1	6	-1	3	0	3	0	7	-1
40 - 44	39	-7	14	-5	10	-2	3	0	3	0	9	0
35 - 39	33	-5	9	-1	12	0	6	0	2	-2	4	-2
30 - 34	30	-3	14	-2	5	-1	3	0	4	0	4	0
25 - 29	25	-7	8	-2	7	-1	3	0	2	-2	5	-2
20 - 24	15	-5	3	-3	9	-2	0	0	1	0	2	0
15 - 19	0	-1	0	0	0	0	0	-1	0	0	0	0

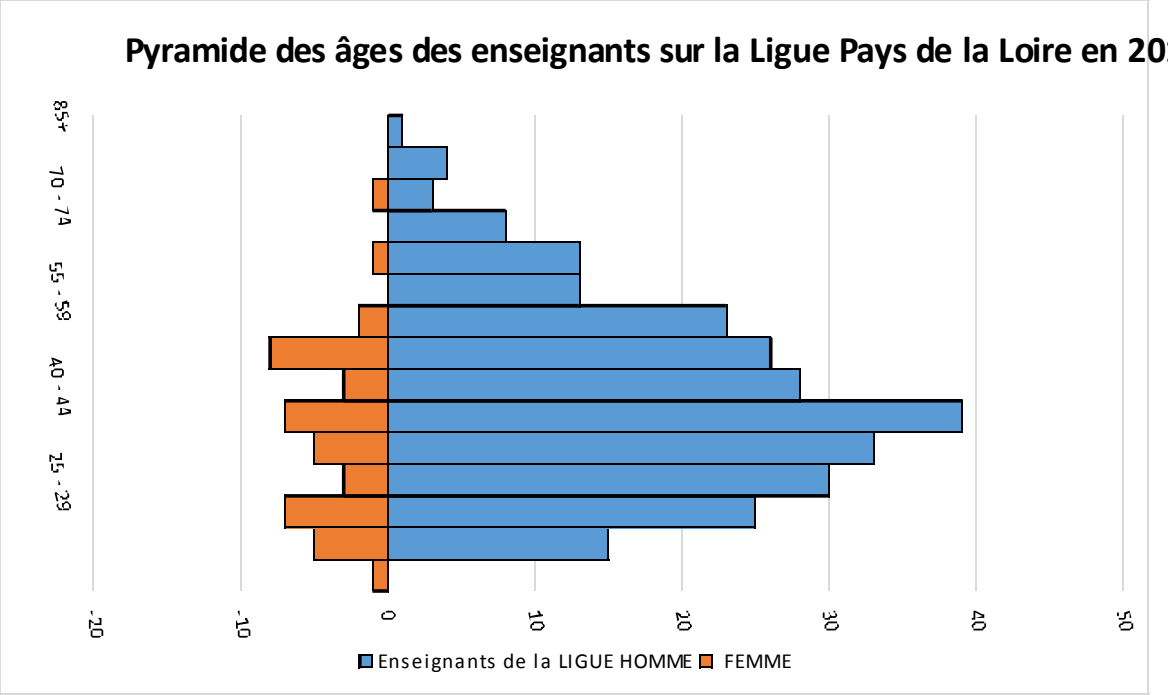

Il y a une moyenne de 100 licenciés par enseignant. La pyramide des âges d’octobre 2014 portant sur 280 enseignants, montre que 65 d’entre eux auront plus de 65 ans dans 5 ans.

Volet sportif

Analyse du contexte

Calendrier sportif en année civile

Application du premier calendrier sportif en année civile au cours de l'année 2015.

Conception de l'action

Nouveau projet de qualification pour les Minimes

Trois objectifs :

- Sélectionner les meilleurs régionaux pour la Coupe de France Minimes.
- Conserver une « activité » sportive pour les minimes de janvier à décembre dans une véritable saison sportive civile.
- Détection des meilleurs potentiels pour les entrées en Pôle Espoirs.

Moyens mis en œuvre :

- Poursuite des CPS Minimes le premier mercredi du mois.
- Poursuite des mercredis du Pôle Espoirs décentralisés dans chaque département.
- Proposer un tournoi par mois de janvier à mai-juin : Grands prix avec classement pour qualifier les 4 premiers du classement à la Sélection d'octobre. Remarque : les points obtenus dans la catégorie inférieure comptent en cas de montée ; l'objectif est de valoriser et faciliter les montées de poids.
- Conserver la coupe régionale individuelle en mai : les 8 premiers étant qualifiés pour la Sélection Minimes d'octobre (à rajouter avant la Coupe de France).
- Sélection Minimes d'octobre : 3 minimes par catégorie de poids seront qualifiés pour la Coupe de France Individuelle.
- Conserver le championnat régional par équipes de clubs fin novembre.
- Les Comités Départementaux pourront s'appuyer sur les sélections ainsi réalisées pour constituer leur équipe en mai.

Politique sportive pour les Cadets

- Proposition de créer une coupe régionale Cadets 1 et Cadets 2-3. Le meilleur Cadet ira au Critérium National.
- Recensement des tournois organisés par la ligue ou les Comités Départementaux avec label.

Tournois labellisés par la Fédération dans la Ligue des Pays de la Loire

Intitulé (nom du tournoi)	Date	Catégorie (C/J/S) (ind/Equipe)	LABEL	Logistique : tapis repas buvette	Tirage au sort et suivi compétition	Commissaires sportifs	Arbitres
Tournoi de la Roche	20/09/15	Individuels Seniors Masc. & Fém	LABEL A	CLUB	CTF + CS 85	CD 85 + CLUB	Ligue + Département
Tournoi national du Pays de Château-Gontier	10/10/15	Individuels Seniors Masc. & Fém	LABEL A	CLUB	Poupard - Labbé CTF	CD 53	Ligue + Département
Tournoi de Nantes	05/12/15	Individuels Juniors Masc. & Fém.	EXCELLENCE	CD 44	CTF + CS 44	CD 44	Ligue + Département
Tournoi de Nantes	06/12/15	Individuels Cadets Masc. & Fém.	EXCELLENCE	CD 44	CTF + CS 44	CD 44	Ligue + Département
Master de l'Anjou Vétérans	12/12/15	Individuels Vétérans	EXCELLENCE	CD 49	CTF + Leteneux	CD 49	Ligue + Département
Tournoi de Laval	13-14/02/16	Individuels Minimes Masc. & Fém. et Seniors	LABEL A	CLUB	Poupard - Labbé CTF	LIGUE + DEPARTE-MENT + CLUB	Ligue + Département
Open National Jujitsu E.T/ C.	27/2/16	Individuel et couple Cadets & Seniors	EXCELLENCE	LIGUE	Ligue + E.N.	LIGUE	LIGUE + NATIONAL
Open National Ne-waza	28/2/16	Individuel Cadets & Seniors	EXCELLENCE	LIGUE	Ligue + E.N.	LIGUE	LIGUE + NATIONAL
Open de Vendée	10/04/16	Individuels Minimes / Cadets	LABEL A	CD 85	CTF + CS 85	CD 85	Ligue + Département

Développement du haut-niveau

Analyse du contexte

Résultats et constat du haut-niveau Judo depuis 2012

Dans la ligue Pays de la Loire les résultats sportifs sont les suivants depuis 3 saisons
CADETS :

3 médaillés (dont 0 titre) au championnat de France 2012
3 médaillés (dont 0 titre) au championnat de France 2013
4 médaillés (dont 1 titre) au championnat de France 2014
4 médaillés (dont 1 titre) au championnat de France 2015

JUNIORS :

0 médaillé (dont 0 titre) au championnat de France 2012
0 médaillé (dont 0 titre) au championnat de France 2013
1 médaillé (dont 0 titre) au championnat de France 2014
2 médaillés (dont 0 titre) au championnat de France 2015

SENIORS 1°DIVISION :

1 médaillé (dont 0 titre) au championnat de France 2012
2 médaillés (dont 0 titre) au championnat de France 2013
0 médaillé (dont 0 titre) au championnat de France 2014
0 médaillé (dont 0 titre) au championnat de France 2015

Fort de ce constat, il s'avère que beaucoup de jeunes ne réussissent pas en Pôle France (manque de « dureté ») ; cf statistiques PDL au PFO Doc 4 Entrées INSEP IJ. Et certains jeunes quittent la ligue mais ils ne sont pas pour autant plus performants après l'avoir quitté.

Bilan du Pôle Espoirs

Tournoi et stage internationaux à Lommel (Belgique) en 2015

Pendant les vacances de la Toussaint, une sélection de 7 athlètes du Pôle Espoirs Judo PDL a participé à la Flanders Cup à Lommel en Belgique : Tournoi le samedi 31 octobre 2015 / Stage du 02 au 04 novembre 2015.
Cet évènement regroupait plus de 800 judokas venus de 14 pays différents, les combattants ligériens ont montré une envie et une attitude très satisfaisantes pour cette sortie internationale inédite : 2 podiums obtenus.
La compétition était suivie d'un stage international de 3 jours très enrichissant, tant par l'opposition proposée que par le niveau des interventions.

Suivi des athlètes passés par le Pôle Espoirs entre 1998 et 2015

	effectif total entre 1998 et 2015	licenciés en 2014/2015	Enseignants de judo	arbitres	commissaires sportifs	dirigeants (président, secrétaire, trésorier)	CTF
nombre	358	166	22	25	23	1	1
%	100,00%	46,37%	6,15%	6,98%	6,42%	0,28%	0,28%

On constate que sur 358 athlètes passés par le Pôle Espoirs en 17 ans, presque 1 athlète sur 2 continue à pratiquer le judo et que 1 athlète sur 5 a pris des responsabilités au sein des clubs.

Diversification de l'encadrement du stage d'été des Sables d'Olonne

Lors de l'édition du stage du 17 au 20 août 2015 : participation exceptionnelle de Hikari SASAKI, première championne Olympique de judo (Séoul 1988).

Encadrement du stage d'été des Sables d'Olonne

Le stage s'est déroulé selon la formule adoptée il y a deux ans (avec la gratuité pour les athlètes 1ère division). Christian LE CRANN en était le responsable.
Cette 13ème édition du stage a été dirigée par : MM. Yannick VIAUD et Thierry DIBERT, anciens internationaux et experts de l'École Française de Judo Jujitsu, et Mme Hikari SASAKI, Championne Olympique.
Les athlètes du Pôle Espoirs des Pays de la Loire ont également participé à ce stage avant la reprise de la saison, sous la houlette de Romain BACHA, Conseiller Technique Fédéral. Les stagiaires BPJEPS étaient présents : participation prise en charge par un financement du CREPS.

Objectif sportif : reprise progressive après près de deux mois d'arrêt : remise en condition physique sous la direction de M. BACHA, travail à dominante aérobie (Uchi Komi, Nage Komi, Randori).

Objectif technique : la présence de trois experts, reconnus sur le plan national et international, permet d'apporter aux stagiaires des approches différentes et complémentaires : Mme SASAKI apporte sa vision du Judo tel qu'on l'enseigne au Japon, le regard d'une femme sur cet art martial ; M. VIAUD, une expérience de 25 ans dans l'encadrement d'un Pôle Espoirs et l'excellence de son travail de projection ; M. DIBERT, sa vision d'entraîneur d'un groupe de haut niveau (professeur à l'ACBB), la précision et l'efficacité dans le travail au sol.
Chaque stagiaire effectue alors :
- Un travail collectif autour des thèmes présentés par Mme SASAKI et MM. DIBERT et VIAUD.
- Un travail personnalisé autour du système d'attaque propre à chaque judoka, tant dans le domaine technique que tactique.

Objectif pédagogique : les enseignants présents sur le tapis profitent des interventions des trois intervenants, puis de la présence des intervenants régionaux de l'IRFEJJ, pour échanger et travailler sur des thématiques liées à l'enseignement : programmation, approches techniques, préparation à la compétition…
09h30/11h30 : entraînement collectif (Salle François Huszar au Tennis Club Sablais).
16h00/18h00 : entraînement collectif.
18h00/18h45 : travail personnalisé sur le tapis (technique, tactique, pédagogique).

Stagiaires du stage d'été des Sables d'Olonne

Bilan du haut-niveau Kendo et Disciplines rattachées saison 2014-2015

Kendo

16ème CHAMPIONNATS DU MONDE DE KENDO SENIORS à TOKYO du 29 au 31 mai 2015 : Zoé DUVAUCHELLE (JKCF : Vendée) et Alice MICHAUD (JJKH : Loire Atlantique) s'inclinent face au Japon et au Chili par équipes Femmes au BUDOKAN de TOKYO.

TABLEAU RECAPITULATIF DES PODIUMS KENDO DES CLUBS LIGERIENS
Championnats et tournois de la saison 2014 2015

Nombre de podiums	Niveau Interrégional	Niveau National	Niveau International
Place de 1er	9	0	0
Place de 2ème	9	2	1
Place de 3ème	15	2	1
Place de 5ème	3	3	0

Iaïdo

Championnats d'Europe (Finlande 1 et 2 novembre 2014) : Rubens PERENNES Champion d'Europe en Mudan et Hiromi ANDO finaliste en 3ème Dan.

Mais attention la pratique du Iaïdo ne se limite pas uniquement à la compétition et si cette dernière est un vecteur de progression elle ne reste qu'une facette de cet art martial et les autres ne peuvent être ignorées.

Enseignement : deux nouveaux candidats ont satisfait à l'examen du CFEB.

Jodo

Tournoi Open Européen de Jodo à Paris :

- Compétition par équipes : St Sébastien Sur Loire, médaille d'argent.
- Catégorie 2ème dan : une médaille d'argent.
- Catégorie 3ème dan : une médaille d'or.

Championnats d'EUROPE :

Deux sélectionnés des Pays de la Loire en équipe de France : un 2ème et un 5ème dan

Conception de l'action

Poursuite des moyens mis en œuvre pour maintenir, voire accroître la compétitivité du judo ligérien aux échelons supérieurs, tant en individuel que par équipes.

Politique sportive régionale Judo Jujitsu 2015-2016 de la Ligue des Pays de la Loire

1 – COUPE DE FRANCE INDIVIDUELLE MINIMES

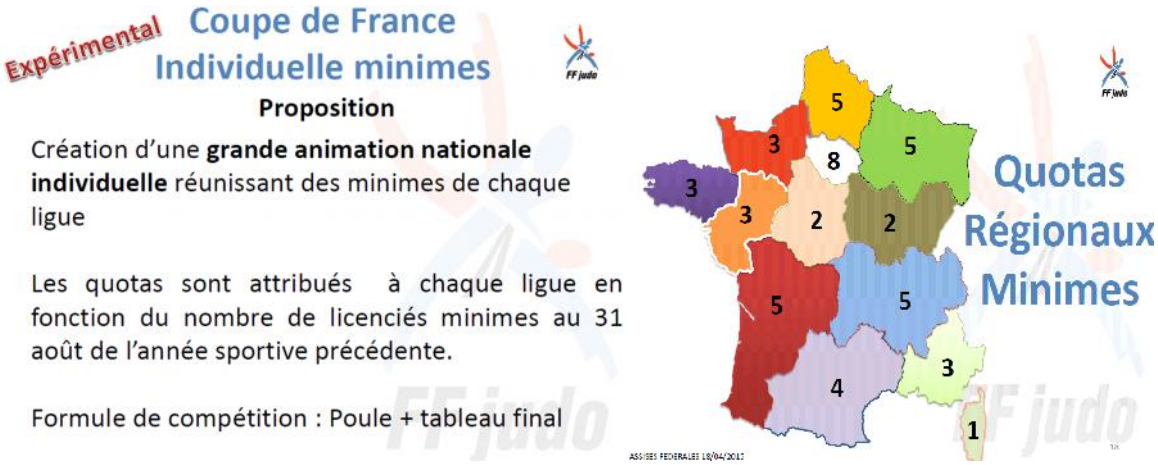

Qualifications COUPE DE FRANCE Ligue des Pays de la Loire MINIMES

- Qualification via des quotas départementaux adaptés pour chaque comité vers les championnats régionaux.
- Mise en place d'une sélection régionale à 12;
  pour les 8 premiers de la coupe régionale du 30/04/2016 + les 4 premiers du classement des grand prix des jeunes de Janvier à Juin (2016).
- Redynamiser les grands prix des jeunes :
  - Le calendrier de ces phases est effectué par la ligue (5 grands prix minimes + Laval et Open de Vendée).
  - Si les 4 premiers font partie des 8 meilleurs de la coupe régionale, les 5ème, 6ème etc …seront retenus par déclinaison.

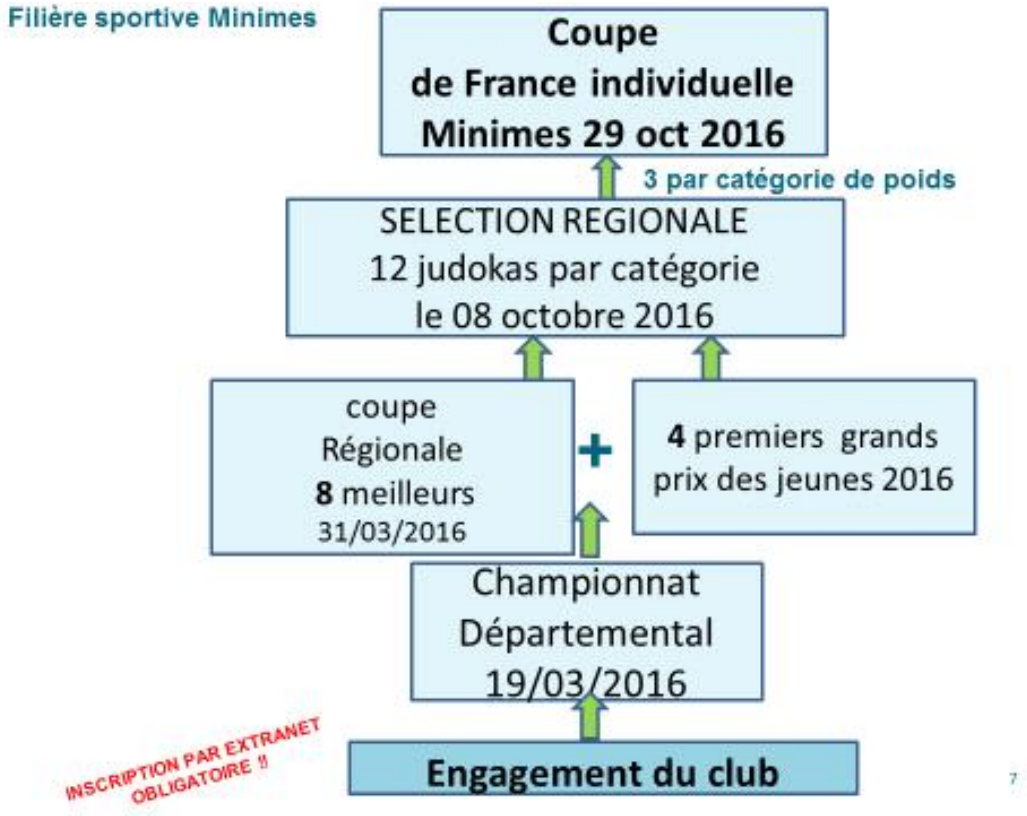

2 – CRITERIUM NATIONAL CADETS

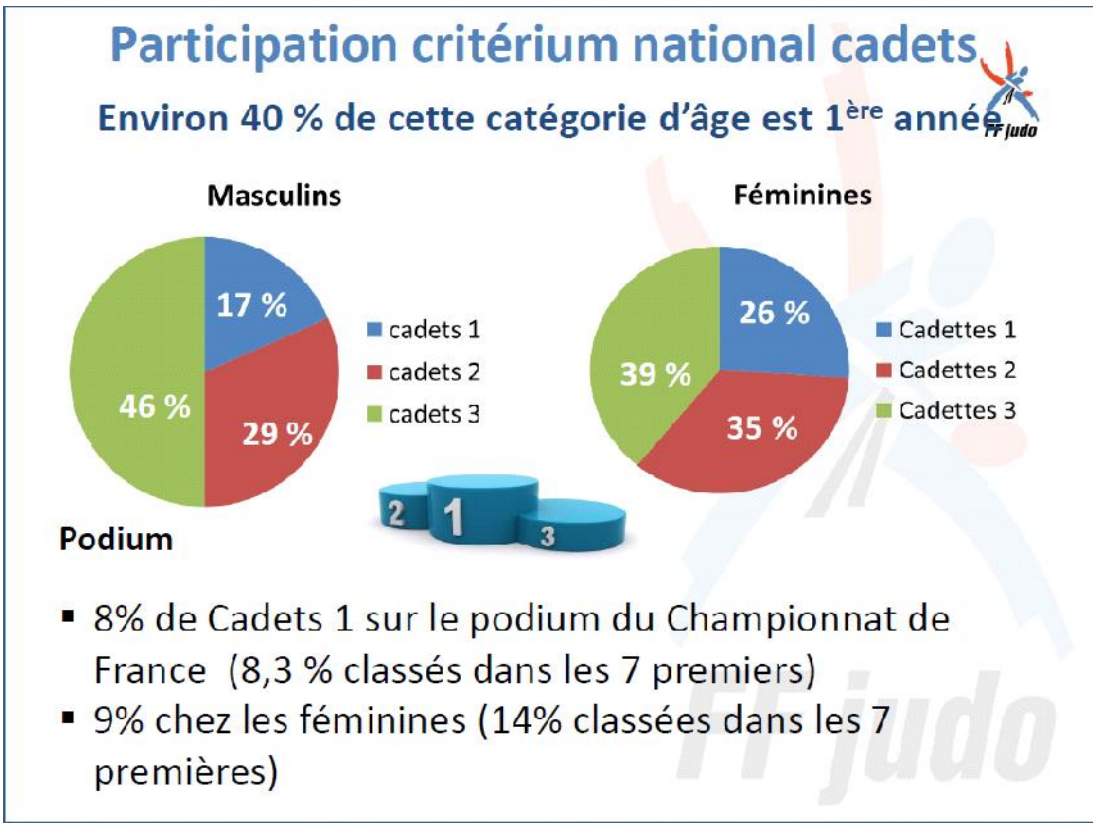

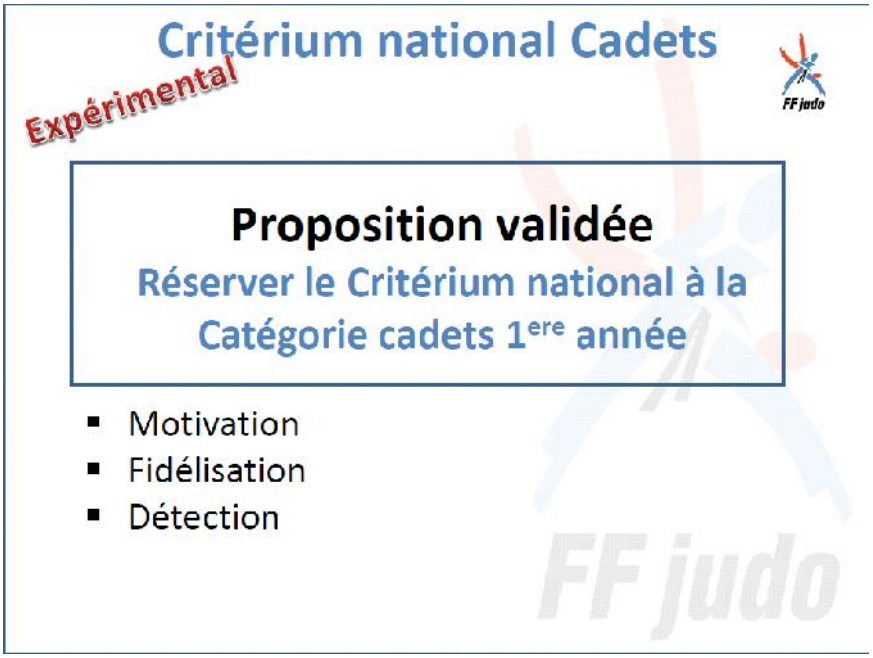

Qualifications Ligue des Pays de la Loire CADETS

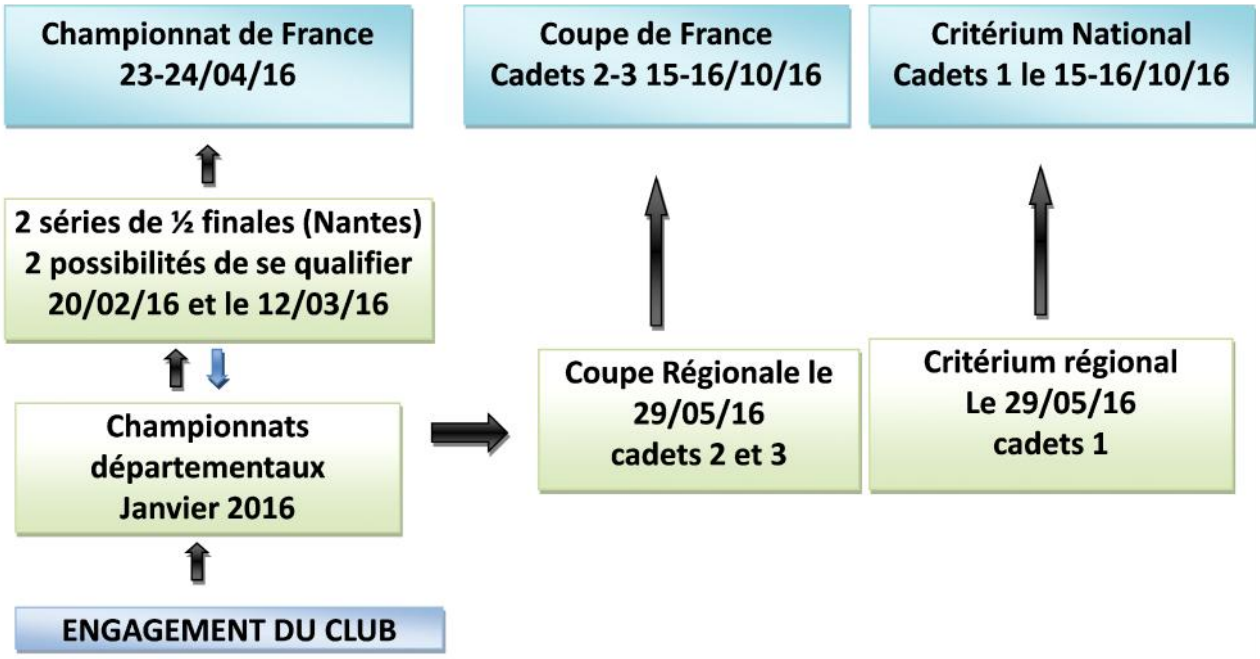

3 – CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS

Qualification : 12 demi-finales disputées le même week end et une seule participation par judoka.

- Qualifiés pour le Championnat de France : 3 judokas par catégories
- Les demi-finales restent ouvertes afin de respecter le principe de proximité
- Chaque ligue recevra 1 quota par catégorie de poids (2 pour l'Ile de France) qu'elle pourra gérer elle-même

Qualifications Ligue des Pays de la Loire JUNIORS

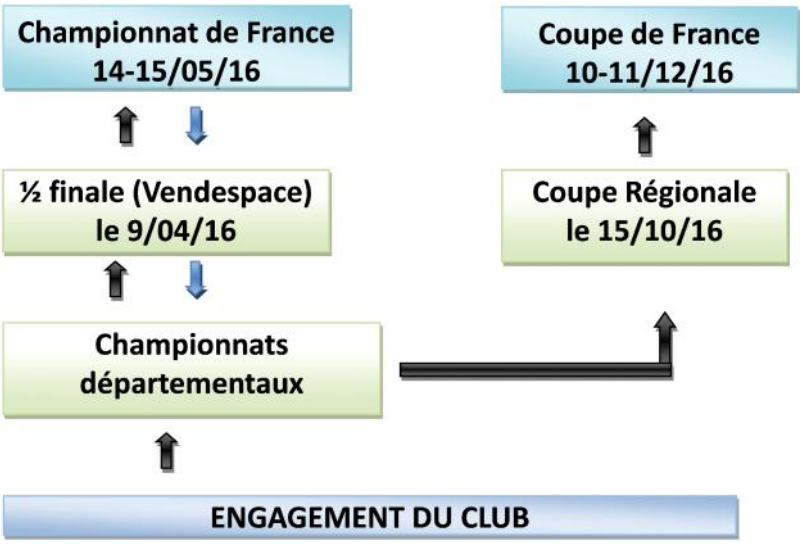

4 – CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL 1ère DIVISION

Championnat de France Individuel 1D

12 demi-finales disputées le même week-end
Une seule participation par judoka

- Qualifiés pour le Championnat de France : 3 judokas par catégorie (6 pour l'Ile de France).
- Les demi-finales restent ouvertes afin de respecter le principe de la proximité.
- **Chaque ligue recevra 1 quota par catégorie de poids (2 pour l' Ile de France) qu'elle pourra gérer elle-même.**
  Mesure destinée à pouvoir gérer les cas particuliers

Qualification Championnat de France individuel 1ere division

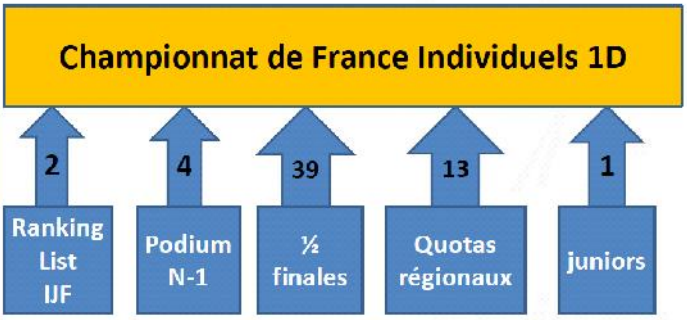

Qualifications Ligue des Pays de la Loire Individuel 1ère Division

Continuer à développer la filière d'accès au haut niveau pour les CADETS

Création d'un stage qui ouvre à l'international pour les Cadets : stage à Lommel.

Ouverture et sensibilisation au haut niveau pour les JUNIORS SENIORS hors structure d'entraînement : Projet sportif Elite régionale (organisation et budget)

- **Critères d'appartenance au groupe :**

Tous les sportifs concernés par ce projet sont des juniors seniors de la ligue (n'étant pas listés officiellement en Pôle France) et dont les performances sportives les ont amenés à participer à au moins 2 championnats nationaux de leur tranche d'âge. Exemples : 2 x France Juniors ou 2 x France 1°DIVISION ou les 2 (France Juniors et France 1°DIVISION) lors des années N, N-1, N-2, N-3.
Des individus pourront être rajoutés à cette liste suite à des propositions effectuées par l'ETR (Universitaires sortant du Pôle Espoir des Pays de la Loire).

- **Regroupements 1 jeudi par mois** (déjà commencé) des juniors et seniors qui ont été identifiés (voir fichier des personnes identifiées). Coût nul.
Objectif : S'entraîner ensemble, changer l'état d'esprit !

- **Stages et accompagnement en tournois pour les meilleurs :**

2 Stages à l'IJ (Institut du Judo) : Coût par stage pour 6 personnes + 2 coaches
1) vacances de février (3 jours pendant la 2ème semaine du lundi 15 au mercredi 17)
2) vacances de Pâques (3 jours pendant la 2ème semaine du lundi 11 au mercredi 13)
HOTEL F1 : 2 x 5 chambres à 53€ = 530 € - 3 jours x 16 repas à 20€ par jour soit 960 € - minibus : péage + essence 170 € SOIT COUT GLOBAL de **1660 €**
Diviser par 2 : moitié ligue et moitié club
Part Ligue : 2 x 830 € = 1660 €
Participation gratuite lors du **stage des Sables-d'Olonne** en août (hébergement et repas à leur charge)

A voir pour la suite si accompagnement en tournoi ; exemple :

3 Tournois Nationaux :
JUNIORS :
Cormelles le Royal avec le Pôle : 1 chbre pour 2 ou 3 juniors et 3 repas 200 € soit **100 €** pour la ligue
Epinay-sous-Sénart : idem
SENIORS :
Tournoi de Besançon : meilleurs seniors mais à voir car en même temps Open de Vendée ?

3 Tournois Internationaux : Pour les tous meilleurs !
Arlon et Eindhoven en janvier 2016
Bremen en mars 2016

Soutenir des projets sportifs départementaux inscrits dans un plan de développement général

Projet Japon été 2016 de la Vendée :

Séjour de découverte de la culture japonaise et de pratique du Judo pour un groupe de Minimes et Cadets constitué de judokas vendéens qui sont :
- soit en SSS de la Vendée,
- soit au Pôle Espoirs des Pays de la Loire.

Encadrement assuré par le Conseiller Technique Fédéral du Comité de Vendée, par l'ancien Conseiller Technique Régional, et une interprète diplômée d'Etat Judo.

Développement de la compétition pour le plus grand nombre

Conception de l'action

Poursuites des actions précédentes.

Application du challenge régional avec les nouveaux barèmes de calculs

Sur proposition de l'ETR et du comité directeur :

- 2014-2015 sur 18 mois, de juillet 2014 à décembre 2015.
- 2016 sur 12 mois de janvier à décembre.

Développement d'une offre loisir prenant en compte Les différentes attentes du public

Conception de l'action

Poursuites des actions précédentes.

Composition de l'E.T.R. et répartition des missions

Conception de l'action

Mêmes composition de l'ETR et missions de ses membres.

Volet éducatif

Les valeurs de l'association

Analyse du contexte

Participation massive des ligériens à la cérémonie nationale des Vœux 2015 KAGAMI BIRAKI

Le Kagami Biraki, de tradition japonaise, revêt une importance toute particulière dans le Judo. Elle permet de se retrouver entre amis de façon conviviale sur les tatamis à l'occasion de la nouvelle année. C'est une façon de retourner aux sources dans les domaines de la technique, de la culture et de la tradition, spécifiques à notre art martial.

Autour de quelques médaillés Européens et mondiaux issus des Pays de la Loire : Barbara HAREL, Cyril SOYER…pour la remise du 8ème dan de Paulette FOUILLET.

Hommages rendus à une grande dame du judo français et ligérien

Paulette FOUILLET, 65 ans, pionnière du judo féminin, 8ème dan, entraîneur national et cadre technique de la Fédération Française de Judo est décédée en juillet 2015. Des hommages lui ont été rendus depuis lors des manifestations de Ligue

Athlète de haut niveau de 1974 à 1980, Paulette FOUILLET a été l'une des pionnières du judo féminin français, devenant championne d'Europe lors de la première compétition féminine européenne en 1974 et vice-championne du Monde lors de la première compétition féminine mondiale en 1980. Grande technicienne, la jeune femme originaire du Maine-et-Loire, a poursuivi sa carrière au sein de la Fédération Française de Judo en intégrant l'encadrement des équipes de France seniors dès 1981 (Première femme cadre technique du judo français, elle a exercé ses fonctions d'entraîneur national à l'INSEP de 1981 à 2010, avant de devenir membre de la DTN en 2011.
Ensuite en charge du suivi social et des études des athlètes, elle a été un véritable soutien pour toute une génération de judoka du haut niveau français.

Culture judo

Devoir de mémoire de la Ligue

Suite des travaux de collecte et de conception du document sur l'historique du judo et des pionniers ligériens : 15 pionniers ont été interviewés.
Les départements sont actuellement dans la rédaction de leur historique.

Premier Colloque des haut-gradés du 18/08/15 aux Sables d'Olonne

Première mise en place d'une nouvelle action « Colloque des Haut-Gradés ». Elle a eu lieu lors de la semaine du stage sportif aux Sables d'Olonne, avec 25 présents dont des personnes de Bretagne, Normandie, Centre Val de Loire. Le stage s'est déroulé dans une bonne ambiance, avec au menu travail, conception et convivialité.

Haut-gradés du colloque 2015 aux Sables d'Olonne

Action de formation : formation des dirigeants et des éducateurs sportifs

Objectifs :

- Former les acteurs du judo à la transmission de la culture et des valeurs citoyennes.
- Accompagner les élus à l'élaboration d'un projet d'éducation à la Citoyenneté au sein de leur club.
- Modéliser les actions initiées par des clubs et un comité départemental.
    - Union Judo Littoral Vendée (échanges entre 4 clubs regroupés : Judo Handicap, autisme).
    - JC Mayennais : Projet Olympique Rio 2016.
    - Comité Départemental de la Sarthe : Judo en Prison.

Cette action de formation a été réalisée sur une ½ journée dans les cinq départements ligériens à l'occasion des stages de rentrée de proximité en septembre 2015, réunissant en un même lieu les présidents (et d'autres dirigeants des clubs et du Comité) et les enseignants du département concerné.

Conception de l'action

Soutien à la candidature de la France pour l'organisation des JO

Soutien des OTD

Comme le précise le relevé de décisions du comité directeur fédéral du 9/10/15, il a été décidé que la fédération, participerait financièrement au budget de la préparation de la candidature de la France à l'organisation de la candidature des Jeux Olympiques 2024 à Paris dont est chargé le Comité National Olympique et sportif français.
La FFJDA propose un plan de participation des OTD réparti sur 3 années :

		TOTAL	Par an (sur 3 ans 2015/2016/2017)
60 départements *< 5000 licences*	150 €	9 000 €	50 €
39 départements	300 €	11 700 €	100 €
20 ligues	450 €	9 000 €	150 €
TOTAL		**29 700 €**	
FEDERATION		**30 000 €**	**10 000€**

Les OTD des Pays de la Loire participent à ce plan financier, de par son aspect mutualiste, et témoignent de l'engagement du judo français pour organiser les Jeux Olympiques.

Soutien des clubs

Soutien à la candidature de Paris 2024 pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 par le biais de l'opération « Je rêve des Jeux » !
Lancé par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), ce dispositif a pour but de susciter l'engouement des Français et initier un financement participatif au bénéfice de cette candidature. Il se présente sous diverses formes jusqu'à la décision finale du CIO en septembre 2017 notamment :
- l'achat d'un bracelet « Je rêve des Jeux » (au prix de 2 € TTC l'unité en grande surface ou via Internet) ;
- l'envoi de SMS (Ecrire 2024 au numéro 7 2024 - prix de l'envoi : 0,65 € TTC, chaque contributeur recevra un message de remerciements).

Culture judo

Devoir de mémoire de la Ligue

Suite des travaux d'écriture, de mise en forme et de formulation du document lié à l'histoire du judo et des pionniers ligériens

Deuxième Colloque des haut-gradés

Sur la base de l'action réalisée en 2015, organisation d'un second colloque à l'été 2016, en Bretagne, avec invitation des haut-gradés des régions de l'Ouest : Pays de la Loire, Bretagne, Normandie, Centre Val de Loire.

Ouverture de l'année qui célébrera le 70ème anniversaire de la Fédération

Stage régional proposé le 3 Janvier 2016 au dojo régional à Angers, ouvert aux Enseignants diplômés, aux qualifications fédérales, aux ceintures noires et aux Présidents des clubs.
Intervention de Michel BROUSSE, chargé de projet par la Fédération Internationale de Judo pour réaliser le livre référence sur l'évolution du judo depuis sa création par Jigoro Kano (Découpé en cinq parties : Le judo de Kano – Le judo sport mondial – Le judo féminin – Un siècle de champions et l'évolution de la compétition – L'accélération du mouvement).

Horaires	**Thème : Le judo et son évolution**	Intervenant
9h00 - 11h00	Conférence sur le Judo en France, l'invention d'un sport National : ses racines, l'histoire de sa culture sportive, la valorisation du patrimoine historique et culturel. Mise au point documentée sur l'implantation et l'intégration de notre discipline dans la culture française : les changements profonds, l'héritage, le développement et l'enseignement, l'avenir et les attentes.	Michel BROUSSE, Vice-Président Fédéral, responsable de la culture Judo, 7ème dan, ancien international, auteur de livres sur l'histoire du sport et du Judo Français
11h - 12h30	***Cérémonie des Vœux*** Démonstrations Techniques Remises des diplômes aux nouveaux promus 3ème, 4ème et 5ème dan, distinctions.	

Action de formation : formation des dirigeants et des éducateurs sportifs

Mise en œuvre prévue sur une demi-journée lors du stage national de rentrée 2016 au niveau Ligue au dojo régional.
Objectifs :

- Identiques à ceux des stages de proximité de septembre 2015, concernant les dirigeants et/ou entraîneurs des clubs (Nombre approximatif de personnes bénéficiaires : 80 + 283)
- Création d'un outil d'accompagnement avec le concours CDIFF.

L'éthique sportive

Analyse du contexte

Poursuite des objectifs de début d'olympiade et des moyens de mise en œuvre pour véhiculer les valeurs au sein des pratiques.

Conception de l'action

Les actions de formation et d'information continueront à être utilisées comme moyens de prévention pour garantir l'éthique dans les pratiques.

Le sport et la santé

Analyse du contexte

Action avec le personnel d'une entreprise

Au titre de leur formation continue, une quarantaine de salariés de l'entreprise KPMG ont été conviés le temps d'un après midi de juillet 2015 à une initiation à différentes facette du judo jujitsu au dojo régional à Angers. Au programme de cette formation dispensée par des formateurs de l'IRFEJJ (organisme de formation de la Ligue) :

- Découverte de la culture liée à cet art martial.
- Découverte et pratique du Jujitsu Self défense.
- Bénéfice de la pratique sur la santé.

Incitation à intégrer les actions santé dans les pratiques au sein des clubs

Dans le cadre du Plan régional sport santé bien-être (PRSSBE), le Comité régional olympique et sportif (CROS) des Pays de la Loire est missionné par l'Agence régionale de santé (ARS) et la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS**)** pour organiser en concertation avec les DDCS/PP, les délégations départementales ARS et les CDOS, des temps de promotion du PRSSBE au niveau départemental. A cette occasion, cinq réunions d'information sur le PRSSBE et sur la labellisation sport santé des associations sportives ont été programmées dans la région Pays de la Loire. La Ligue a incité les clubs à y participer.

72 - Le Mans	Mardi 8 septembre 2015
44 - Nantes	Jeudi 10 septembre 2015
85 - La Roche / Yon	Lundi 14 septembre
53 - Laval	Mercredi 16 septembre 2015
49 - Ponts de Cé	Vendredi 18 septembre 2015

Ces réunions s'adressent à l'ensemble des structures sportives (ligues, comités régionaux & départementaux, associations sportives labellisées ou non sport santé 1) et également à toutes les personnes désireuses d'avoir des renseignements sur le PRSSBE et sur le label sport santé.
A l'ordre du jour :

- Le sport santé et le Plan régional sport santé bien-être :
    - Présentation des partenaires du PRSSBE et du site www.sport-sante-paysdelaloire.fr
    - Informations sur les formations sport santé.
- Label sport santé 1 (dispositif de prévention primaire) :
    - Définition / Objectifs.
    - Procédure de labellisation et avantages à être labellisé.
    - Exemples de pratiques des structures labellisées sport santé 1.
- Autres actions sport santé dans la région : Entreprises, EHPAD, public en situation difficile, milieu carcéral.

Premières formations régionales JUDO BIEN ÊTRE & SANTÉ à destination des enseignants de la Ligue

La perception du rôle qu'occupe le sport dans notre société est en train de changer.
La collectivité attend de nous que nous puissions contribuer à l'amélioration de la santé publique et à la cohésion sociale en proposant des créneaux de pratiques adaptés au plus grand nombre.

C'est pour répondre à cette évolution que la Ligue de Judo des Pays de la Loire a proposé aux enseignants pour la première année en 2015, une formation inédite en France, relative à l'enseignement du Judo/Jujitsu/Taiso à vocation santé.

Cette formation a été réservée aux Enseignants de judo diplômés d'un CQP, BPJEPS, BEES, DESJEPS, … exerçant sur le territoire d'action de la Ligue de Judo des Pays de la Loire, à jour de licence, et souhaitant compléter leur formation initiale par une approche spécifique à la pratique du sport à vocation santé.

Conformément au projet de la ligue, des formations à l'intention des enseignants ont été créées et mises en œuvre en mars, juin et novembre 2015. 43 enseignants ont été formés en 2015, dont les CTF de Maine et Loire et Sarthe. Frank Vuilleminey, notre nouveau CTR était également présent en qualité de formateur et d'observateur. Les évaluations des enseignants formés sont unanimes et très positives.
Les formations se sont déroulées sur 2 jours et ont été proposées deux fois dans la saison sportive, soit 14 H sur 2 jours de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30. Le coût de la formation est de 50 Euros et les repas du midi sont pris en charge par la Ligue.
Sont intervenus sur la formation, un représentant du CREPS, une représentante de l'ARS, un médecin Neurologue, un nutritionniste, et trois intervenants « préparation physique - Fitness ». A souligner la qualité de leurs apports et l'ambiance à la fois conviviale et ludique qu'ils ont su mettre en place.

Planning de la formation proposée :
1ère matinée : Les bienfaits de l'APS régulière (enseignants et dirigeants).
- Introduction générale.
- Présentation des références scientifiques et des principales sources d'informations.
- Classification des différents publics.
- Rappels des points essentiels de nutrition.

1ère après-midi : Mesurer les capacités et les progrès (enseignants).
- Rappel des cinq indicateurs de capacité physique.
- Animation d'une séance de tests et suivi des progrès.
- Présentation des classifications d'exercices.
- Mise en pratique : les exercices permettant la pratique d'une activité variée.

2ème matinée : Animer une séance sportive adaptée au public (enseignants).
- Comment qualifier les attentes du public.
- Présentation des risques liés aux mauvaises pratiques liées au surentraînement.
- Présentation du formulaire permettant de détecter les situations médicales à risque.
- Rappel des principes de pédagogie différenciée (approche relationnelle) et mise en pratique.

2ème après-midi : Pérenniser son emploi et développer sa structure en lien avec l'environnement institutionnel de santé.
- Présentation des différents acteurs institutionnels et de leurs missions respectives (Territoire, Sport, Santé).
- Témoignages autour de la mise en œuvre financière et administrative des APS.

Remarque : l'ordre des chapitres a pu être adapté en fonction de la disponibilité des intervenants.

<u>Accompagnement des clubs à la demande du Label sport santé 1</u>
Au travers du dossier (long, mais assez facile à remplir) à constituer pour la labellisation, il faut démontrer la réalité de l'offre sport santé, « jouer » sur le niveau de qualification des enseignants (BE + formation spécifique animée par ARS et médecin neurologue) et sur la qualité d'accueil du club. Il est important que l'enseignant et les membres des bureaux des structures d'accueil soient intégrés à la demande. Le CROS a besoin de référencer un maximum de structures pour lancer la démarche, et les critères seront donc, forcément, plus ouverts aujourd'hui que dans quelques mois/années peut-être.

Etude du projet régional JUDO BIEN ÊTRE & SANTÉ des Pays de la Loire par la Direction Technique Nationale de la Fédération FFJDA

Le Vice-président fédéral en charge de la formation, la directrice fédérale de la formation et d'autres membres de la DTN sont venus au dernier trimestre 2015 dans notre Ligue pour faire l'étude de la formation JUDO BIEN ÊTRE & SANTÉ dispensée en Pays de la Loire, et envisager sa transcription au niveau fédéral.

Conception de l'action

Poursuite des formations régionales JUDO BIEN ÊTRE & SANTÉ à destination des enseignants de la Ligue

La Ligue de Judo des Pays de la Loire propose aux enseignants de nouvelles sessions de formations relatives à l'enseignement du Judo/Jujitsu/Taiso à vocation santé, inclues dans le calendrier de la ligue pour la deuxième année (avec deux sessions au cours de la saison sportive).
Une session ne peut être mise en place qu'avec un minimum de 10 stagiaires.
Une formation à l'intention des dirigeants est également en cours de réalisation, ainsi que la cartographie des enseignants et des clubs formés.

Accompagnement des acteurs sport santé sur un territoire particulier

Des médecins ont reçu les tracts du CROS, sans savoir exactement ce dont il s'agissait. Afin de présenter le Taïso sport santé, une présentation est en cours de conception à titre expérimental sur une communauté de commune ligérienne. Elle pourrait être remise à l'ensemble des médecins de cette communauté de communes pour devenir alors force de proposition sur un territoire.

Un travail de communication doit être engagé à l'intention notamment du monde médical pour faciliter la « prescription » d'APSR (Activités Physiques et Sportives Régulières) par les médecins vers les enseignants formés.
Enfin, une formation sera élaborée pour les publics plus fragiles (Parkinson, Sclérose en plaques, Alzheimer, …).

Nous sommes, sur le sujet, en lien étroit avec l'ARS (Agence Régionale de Santé), le CROS et le CREPS, et souhaitons contribuer efficacement à ce sujet de société.

Contractualisation avec des partenaires

A l'étude, dans le cadre de la formation professionnelle avec le soutien de la ligue, une contractualisation avec des partenaires, intéressés notamment par une pratique physique régulière pour leurs salariés, une fois par semaine dans leurs locaux.

Projet Judo Sante Bien Etre : Le Travail Manuel c'est du Sport

Objectifs :
Préparer et accompagner le geste physique de salariés d'entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics.
Prévenir les accidents et les risques musculo-squelettiques.

Contenu de l'action :
Les enseignants de judo formés à la préparation de sportifs et à la pratique du judo comme vecteur de bien-être et santé accompagneront les équipes de travailleurs manuels et les initieront à la gestion de l'effort physique dans un projet global de conservation et de développement du potentiel physique.
Public Cible de l'expérimentation :
Entreprise BTP sur Angers.
Entreprise BTP sur Nantes.
Déroulé de l'action :
1. Intervention de sensibilisation en grand groupes :
- Approche et comparatif du geste manuel et du geste sportif : apport médical, apport Kiné et Ostéo, apport psychologique et apport préparation sportive.
- Mise en situation de l'acte manuel par la découverte de l'acte sportif dans l'opposition (judo).

2. Observation des équipes sur le terrain par les formateurs spécialisés : Evaluation, conseils et accompagnement.
3. Proposition d'un module de formation axé sur :
- La préparation à l'effort.
- La gestion de l'effort.
- La récupération.
- Le transfert dans la vie quotidienne.

Responsables du Projet : Ligue de Judo Jujitsu des Pays de la Loire, Mouvement des Entreprises du BTP.
Equipe de conception de l'action : CTR, Responsable technique de la formation Judo Bien-être et Santé, Formateurs Sport Santé, Médecin, Chef d'entreprise, Président de Ligue, responsable de la commission des formations.
Formateurs : Enseignants judo Diplômés d'état.
Financeurs potentiels :
CARSAT/BTPRO/ARS/Assurance BTPRO.
Calendrier prévisionnel :
- Janvier 2016 : Préparation du projet expérimental.
- Mars : Début de l'expérimentation sur les entreprises cibles.
- Septembre : Evaluation, réajustement.

Reprise du projet régional JUDO BIEN ÊTRE & SANTÉ des Pays de la Loire dans le plan d'action de formation des enseignants de la Fédération FFJDA

Inscription au catalogue des formations fédérales 2016 de formation continue des coordonnateurs d'ETR et Conseillers Techniques Fédéraux et/ou enseignants d'une formation JUDO BIEN ÊTRE & SANTÉ, sur la base de ce qui a été réalisé en Pays de la Loire.
Programmation envisagée : Stage national de formation de Mèze (Hérault) en juin 2016 ou de Boulouris (Var) au cours de l'été 2016.
Intervenants envisagés : Formateurs JUDO BIEN ÊTRE & SANTÉ des Pays de la Loire, entre autres.

Volet social

Analyse du contexte

La commission cohésion sociale a pour objet de permettre un positionnement affirmé du Judo dans son environnement social et économique. En d'autres termes, elle doit permettre au judo de contribuer à répondre aux problèmes de société et aux besoins économiques.
Pour ce faire, elle vise à créer des liens gagnant/gagnant entre le monde du judo et ses environnements économiques et sociaux
Elle inclue différents sujets suivants :
- Commission Médicale
- Partenariats
- Sport, bien être et santé
- Rythmes scolaires et Judo Ecole
- Judo et Personnes en situation de handicap
- Commission féminine

Commission Médicale

La commission médicale est animée par Jean Pierre SAUVETRE. Elle est constituée par l'équipe médicale du Pôle et les médecins présents lors des compétitions. Elle a pour objet d'assurer la coordination des différents intervenants et, à terme, d'être en position de ressource pour toute question d'ordre médical émanant des compétiteurs ou des licenciés.

Formation à la gestion de conflit

Une formation «Self défense adaptée, Gestion des conflits, Module de Perfectionnement » a été formalisée et proposée à l'ITEP (Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique) des Chênaies à Angers.
Elle a été étendue en 2015 à l'ensemble des établissements ADAPEI du Maine et Loire dans le cadre d'un contrat de formation continue.
Cette formation a été mise en oeuvre auprès de 200 personnes, animées par 3 professeurs diplômés d'Etat et titulaire d'une spécialité Self défense, accompagnés par 3 enseignants bénévoles en formation/action. Les évaluations de ces formations sont très positives, et les formations doivent être dupliquées le plus rapidement possible sur les autres départements de la région.

Journée des jeunes sportifs ligériens

Le CROS organisait une journée régionale commandée par le Conseil Régional des Pays de la Loire, visant à proposer aux jeunes lycéens ligériens une sensibilisation aux problèmes du handicap via la pratique sportive.
Notre participation a été confiée au Comité Départemental de Vendée qui a parfaitement assuré la mission.

Conception de l'action

Autres formations

Un travail s'engage permettant la définition, la mise en oeuvre et l'expérimentation de différentes formations s'appuyant sur les valeurs du judo. La première version d'un catalogue de formation sera prochainement formalisée incluant par exemple, en plus des formations existantes, des formations autour de : la prise de décision, la connaissance de l'autre, la connaissance de soi, l'appréhension du risque, …
En fonction des commandes identifiées, l'ingénierie de formation sera réalisée dans le cadre de la commission, en s'appuyant sur les ressources présentes au sein de la Ligue.

Sport handicaps

Analyse du contexte

Licencié ligérien pratiquant en fauteuil

Bilan de la commission mixte régionale « Judo et personnes en situation de handicap » 2015

- **Actions sportives**

A - Sport Adapté :

- Championnat Régional Sport Adapté (15/03/15) : Participation de plus de 70 judokas.
- Grand Prix Sport Adapté : Organisation d'un GP dans chaque département avec 20 à 60 participants.
- Stage de détection pour sélectionner les meilleurs judokas suite au Championnat Régional Sport Adapté (15/03/15), présence d'une trentaine de judokas sur l'après-midi.
- Stages de préparation au Championnat de France pour les sélectionnés (D1 et quelques D2) avec les cadets/juniors et minimes « valides » de la Ligue (3 participants).
- Championnat de France Sport Adapté à Mont de Marsan (19-21/06/15) : Participation d'une trentaine de judokas sélectionnés dont certains ont été médaillés.
- Stages kata et examens kata auxquels plusieurs judokas en situation de handicap ont participé et présenté leur kata.
- Prise en compte individualisée des licenciés en situation de handicap par des formateurs spécialisés Haut-Gradés.

B - Handisport :

- Championnat de France Handisport (31/01/15) : Participation de 2 judokas en Combat et 1 judoka en Technique avec son titre de Champion de France.
- Stage de regroupement des judokas handisport de la Région avec les cadets/juniors et minimes « valides » de la Ligue sur un stage inter-régional.
- Découverte judo sur une journée lors d'un Grand Prix Régional Handisport à Beaucouzé (49) ou plus de 200 jeunes étaient présents (04/03/2015).
- Stages kata et examens kata auxquels plusieurs judokas en situation de handicap ont participé et présenté leur kata.
- Prise en compte individualisée des licenciés en situation de handicap par des formateurs spécialisés Haut-Gradés.

- **Formation**

- Formation Nationale « Judo et Handicap » à Angers (26-30/04/15) : accueil et logistique assurés par la Ligue au Dojo Régional. Vingt enseignants formés dont un stagiaire ligérien.
  Des établissements spécialisés et des classes de CLIS sont venus, les après-midi, pour participer à l'activité judo encadrée par les professeurs stagiaires.
- Les stagiaires BPJEPS et CQP, dans le cadre de leur formation, ont été sensibilisés aux différentes formes de handicap et ont été mis en situation avec le public.

- **Interventions avec des Établissements spécialisés ou écoles**

- Interventions dans le cadre du projet «Découverte Judo dans les Établissements Spécialisés». En Juin 2015, intervention pendant une semaine, avec le tapis transportable, pour des initiations judo avec les classes de CLIS (enfants malentendants) et des autres classes de l'école Nelson Mandela d'Angers.
- Découverte de l'activité judo, avec 8 séances proposées, pour les personnes en situation de handicap de l'Entreprise «Sénevé EA». L'objectif principal était de coopérer et coagir par la découverte du Taïso et du Judo aménagé. Cette action a également fait l'objet d'un soutien du plan citoyen du sport.
- Intervention dans l'école Grégoire Bordillon à Angers auprès des classes spécialisées, qui devrait aboutir sur une formation sur l'ensemble de l'année scolaire dès le début 2016.

- **Aide à la Pratique en clubs**

Les clubs, par leurs enseignants et bénévoles impliqués, sont accompagnés dans la formation des juges, arbitres et commissaires nécessaires au bon déroulement des manifestations proposées.

La Ligue avec l'aide financière du Conseil Régional a contribué à la pratique sur les clubs de proximité, en remboursant la licence judo sur présentation de la licence FFSA ou FFH : 150 licences prises en charge soit 5250 euros.

- **Structuration et gouvernance**

La Ligue poursuit un travail de structuration de la Commission Mixte à partir d'un calendrier annuel de temps institutionnels.

Une déclinaison départementale a été initiée avec la mise en place de référents locaux invités à participer aux réunions organisationnelles de la Commission Mixte.

Action de sensibilisation : Accompagnement d'une équipe de travail à coopérer grâce au judo

Le personnel d'une entreprise adaptée (personnes en situation de handicap) s'est vu proposer une sensibilisation et découverte du Judo Santé et Bien Etre avec pour objectifs :

- Accepter la différence, prôner la tolérance.
- Développer l'estime de soi et le respect de l'autre par la médiation d'une pratique sportive de Santé.
- S'approprier le Code Moral Judo et un Code de bonne conduite citoyenne au travail.
- Collaborer et travailler ensemble.

Ainsi, 30 personnes de l'entreprise « Sénévé EA » qui effectue l'entretien des locaux du dojo régional, ont pratiqué au travers d'un cycle de 8 semaines à raison d'une séance hebdomadaire d'1h15 au dojo régional durant le dernier trimestre 2015.

Conception de l'action

Commission mixte régionale « Judo et personnes en situation de handicap »

- Développer les animations de proximité dans les deux champs spécialisés.
- Poursuivre la formation initiale et continue des enseignants.
- Accompagner les projets individualisés des licenciés en situation de handicap.
- Développer des actions de pratique aménagée dans les institutions scolaires spécialisées.
- Proposer une expérimentation de la pratique à des établissements spécialisés.
- Poursuivre l'accompagnement des clubs dans la prise en compte de la double licence.
- Evaluer la cohérence du plan de développement sur l'ensemble du territoire ligérien.

Sport et mixité

Analyse du contexte

Commission des féminines de la Ligue des Pays de la Loire

Un travail d'analyse des populations féminines a été fait avec les interlocuteurs départementaux afin que la commission « féminines » puisse concevoir les actions à venir avec leurs déclinaisons départementales.

Conception de l'action

Politique d'action régionale de la COMMISSION JUDO ET D.A. AU FEMININ

PROJET / ACTIONS 2015 - 2016

LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE

1. ELARGIR LES HORIZONS / 2. CREER L'EVENEMENT

TYPE D'ACTION	1. PROMOTION	2. ACCOMPAGNEMENT
OBJECTIF GENERAL	SENSIBILISER / DECOUVRIR Encourager la pratique d'un sport SANTE BIEN-ETRE : TAISO	ACCOMPAGNER : EDUQUER DANS LA PRATIQUE Vers le haut niveau
PERSPECTIVE	DEVELOPPER / CREER DES LICENCES	FACILITER UNE ACTIVITE
PUBLIC CIBLE	NOUVEAU PUBLIC FEMININ SPORT POUR TOUTES ADOS - ADULTES	COMPETITRICES / PRATIQUANTES LOISIR
TERRITOIRE CIBLE	LIGUE 5 DEP. Dont ZRR ZUS	LIGUE 5 DEP. Dont ZRR ZUS
ACTION CENTRALISEE	DOJO REGIONAL ANGERS	DOJO REGIONAL ANGERS
ANIMATION SUPPORT ORGANISATION	Coupe des ceintures de couleurs 1 combattant(e) + 1 ami(e)/parent Présentation générale + PRATIQUE Etirement fin de compétition/Gym + Ouvert à tous	Sur stage:prépa physique et technique Goûter (partenaire) Entretien / Vidéo de la championne Soirée ouverte à tous
INTERVENANTS Personnes ressources	Formateurs spécialisés régionaux CTR	Championne de haut niveau Ex. Fanny POSVITE Clarisse AGBEGEGNOU Contacts CTR
DATE DUREE	30 avril 2016 Petit nombre de combattant(e)s Vocation judo loisir & CN Après finales : goûter + PWP (Offert par partenaire) + 1 h de pratique	Selon le calendrier des stages minimes Stage du 17 -19 février + soirée tout public Mixte dont Féminines Ligue PDL
CRITERES D'EVALUATION	Inscription dans le projet annuel de la Ligue des 5 OTD départementaux Multiplication des actions sur le territoire : action de proximité des clubs auprès des publics en zones sensibles.	FIDELISATION / AUGMENTER LE TAUX DE RENOUVELLEMENT Augmenter la périodicité des actions (annuelle > trimestrielle) Avec les hauts gradés et champion(ne)s de proximité

Déclinaison départementale de la politique d'action Judo et féminines

PROJET / ACTIONS 2015 - 2016

Comité départemental de …

CREER L'EVENEMENT – ELARGIR LES HORIZONS

TYPE D'ACTION	PROMOTION	ACCOMPAGNEMENT
OBJECTIF GENERAL	SENSIBILISER / DECOUVRIR	ACCOMPAGNER : EDUQUER DANS LA PRATIQUE
PERSPECTIVE	DEVELOPPER / CREER DES LICENCES	FACILITER UNE ACTIVITE
PUBLIC CIBLE	NOUVEAU PUBLIC FEMININ SPORT POUR TOUTES ADOS - ADULTES	COMPETITRICES / PRATIQUANTES LOISIR
TERRITOIRE CIBLE	ZUS / ZRR CADRE SCOLAIRE SECTEUR MEDICO SOCIAL ENTREPRISE	DOJO REGIONAL / DEPARTEMENTAL / CLUB
ACTION DE PROXIMITE	Club / zone choisie (selon le schéma de cohérence des équipements etc…)	CLUB SUPPORT STAGE / COMPETITION
PUBLIC CIBLE	NOUVEAU PUBLIC FEMININ SPORT POUR TOUTES ADOS - ADULTES	COMPETITRICES / PRATIQUANTES LOISIR
INTERVENANTS	Formateur spécialisé (dép. / ligue) CTF	Haut gradé Championne de proximité Formateur spécialisé (dép. / région) CTF
DATE	JOURNEE DE LA FEMME : mardi 8 mars 16 FETE DES MERES : 28 mai 2016	Selon le calendrier des compétitions ciblées
CRITERES D'EVALUATION	Inscription dans le projet annuel OTD / Club Multiplication des actions sur le territoire	FIDELISATION / AUGMENTER LE TAUX DE RENOUVELLEMENT Augmenter la périodicité des actions (annuelle > trimestrielle)

Exemples de déclinaison de la Mayenne pour Judo et féminines

EXEMPLE DE PROJET / ACTIONS 2015 - 2016

Comité départemental de la Mayenne

CREER L'EVENEMENT : ACCOMPAGNER LA PRATIQUE JUDO/TAISO

TYPE D'ACTION	AXE 1 - COMPETITRICES	AXE 2 - PRATIQUANTES LOISIR
OBJECTIF GENERAL	FACILITER LA PRATIQUE JUDO	FACILITER LA PRATIQUE TAISO/ JUJITSU/NEWAZA
DIAGNOSTIC	Effectif des féminines compétitrices en diminution, isolement dans les petits clubs. Un regroupement annuel pour préparer ensemble les filles qui combattent sur un créneau dédié le jour de la compétition.	Nombreuses adultes pratiquant le TAISO ou JUJISTU mais isolement dans les petits clubs ruraux. Un regroupement annuel pour pratiquer ensemble afin d'élargir les horizons de la pratique du sport santé, bien-être.
FINALITE	EDUQUER DANS LA PRATIQUE Créer un regroupement sportif	EDUQUER DANS LA PRATIQUE Créer un stage
PUBLIC CIBLE	Les filles, benjamines/minimes qualifiées pour le championnat individuel Régional	Les licenciées du département
TERRITOIRE CIBLE	DEPARTEMENT DOJO CLUB	DEPARTEMENT CLUBS SUPPORT STAGE/COMPETITION
ACTION DE PROXIMITE	REGROUPEMENT AU JCL	MAYENNE/EVRON/CHANGE
Personnes ressources	CTF CTR	CTF Spécialiste / Formateur régional (JUJITSU : Formateur régional)
INTERVENANTS	Haut gradé Championne de proximité Formateur départemental spécialisé NE WAZA CTF	Formateur régional Jujitsu Formateur départemental / club Haut gradé Championne de proximité Formateur spécialisé (dép. / région) CTF
DATE	2h sur cours club accueil Jeudi 3 décembre - 19h00 JCL Jeudi 21 avril – 19h00 JCL (Coupe régionale minimes 30/4 – benjamins 1/5)	½ journée - WE Dimanche 31 janvier (Jour animation poussins)
CRITERES D'EVALUATION	FIDELISER / AUGMENTER LE TAUX DE RENOUVELLEMENT Augmenter la périodicité des actions (annuelle > trimestrielle)	FIDELISER / AUGMENTER LE TAUX DE RENOUVELLEMENT Augmenter la périodicité des actions (annuelle > trimestrielle)

EXEMPLE DE PROJET / ACTIONS 2015 - 2016

Comité départemental de la Mayenne

ELARGIR LES HORIZONS : PROMOTION TAISO / SELF DEFENSE

TYPE D'ACTION	**AXE 1 - BIEN ETRE SANTE**	**AXE 2 - SELF DEFENSE : gestion de conflit**
OBJECTIF GENERAL	**SENSIBILISER AU SPORT SANTE : LE TAISO**	**DECOUVRIR LA SELF DEFENSE**
DIAGNOSTIC	Favoriser la pratique sportive régulière de jeunes femmes & ados issues des territoires sensibles ou isolés. Il s'agit de les aider à prendre conscience et soin de leur corps, mais aussi de développer leurs capacités à prendre leur place dans la cité, même si diverses contraintes, sexistes notamment, entravent parfois cette dynamique.	La confrontation dans les structures scolaires des quartiers sensibles relève souvent de situations difficiles particulièrement par rapport aux aspects interculturels. Le corps enseignant et éducatif est majoritairement féminin et doit déterminer les intérêts communs, pour gérer un conflit.
PERSPECTIVE	**SENSIBILISER AUX BIENFAITS DU TAISO :** Encourager la pratique d'un sport hebdomadaire chez les jeunes filles/femmes issues des quartiers populaires ou isolés.	**La négociation Jujitsu** La gestion mentale et physique de sa force est source de maîtrise de soi, donc facteur de sérénité pour appréhender ou gérer plus sereinement les différentes formes d'agressivité et identifier les besoins.
PUBLIC CIBLE	**NOUVEAU PUBLIC FEMININ : JEUNES MERES DE FAMILLE**	**MONDE SCOLAIRE** **Educateurs - enseignants**
TERRITOIRE CIBLE	**ZUS / ZRR**	**ZUS**
ACTION DE PROXIMITE	**Club : Laval Avesnières / Les Fourches** **David DOUILLET JCL / St-Nicolas**	**Collège Jacques MONOD / Fourches** **Collèges Alain GERBAULT / La Salle**
Personnes ressources	**CTF** **Professeur spécialisé**	**CTF** **Formateur régional Jujitsu**
INTERVENANTS	**Enseignant spécialisé départemental / club & CTF**	**Formateur régional Jujitsu** **Formateur départemental / club**
DATE	**JOURNEE DE LA FEMME : 8/03/16** **FETE DES MERES : 28/05/2016**	**Module / Formation sur période scolaire**
CRITERES D'EVALUATION	**Inscription dans le projet annuel Club/ OTD** **Multiplication des actions sur le territoire**	**Inscription dans le projet annuel OTD / Club** **Multiplication des actions sur le territoire**

Sport et territoires

Analyse du contexte

Diffusion du schéma de cohérence

Sur une initiative conjointe du Conseil Régional des Pays de la Loire, de l'Etat et du CROS, il a été proposé à l'ensemble du mouvement sportif, à travers les ligues, de réaliser un **Schéma de Cohérence des Equipements Sportifs.** Celui produit pour la Ligue de Judo des Pays de la Loire a été diffusé fin 2015 aux clubs et aux acteurs du judo ligérien.
Ce document est avant tout un outil d'information et de dialogue entre tous les acteurs des équipements sportifs au service d'une fonctionnalité optimum.
Il trace des perspectives, donne des orientations pour anticiper les années 2020-2025 et exprime une vision partagée par tous les acteurs de la discipline de l'avenir du Judo dans la Région.
A la lecture de ce Schéma, les acteurs y trouveront :
- Une présentation du Judo en Pays de la Loire avec un état des lieux des pratiques, des pratiquants et des équipements ;
- Nos « ambitions 2025 » ;
- Les besoins en équipements structurants à l'horizon 2025 : ces éléments s'appuient sur un sondage effectué près des comités et de l'ensemble des clubs de la Région.

Ce Schéma a pour objectif d'être un outil d'aide à la décision pour les collectivités locales. En effet, la réalisation puis la gestion des équipements sportifs nécessitent l'intervention d'un grand nombre d'acteurs : concepteurs, financeurs, constructeurs, gestionnaires, utilisateurs. Au final, l'efficience de ces équipements résulte de l'articulation harmonieuse d'un grand nombre de décisions séparées.

Action de développement : Formation des éducateurs sportifs territoriaux (Etaps) au Judo (47 secteurs de Loire Atlantique)

Interventions des conseillers techniques et de spécialistes de la Ligue auprès de cinquante éducateurs territoriaux de Loire Atlantique à Châteaubriant pour une formation de 2 jours durant le dernier semestre 2015, liée :
- à la découverte de l'activité judo ;
- à la conception d'un cycle d'approche pour une initiation auprès d'un public de jeunes ;
- aux valeurs à véhiculer au travers de l'activité.

Objectifs :
- Leur apporter les principes de bases et les supports pédagogiques nécessaires à la mise en place de stages de sensibilisation dans les Zones rurales carencées ou de revitalisation.

- Leur permettre de développer un plan citoyenneté par la pratique du judo en direction de jeunes d'âge scolaire (Enfants d'âge primaire résidant en Zone rurale).

Conception de l'action

Exploitation du schéma de cohérence des équipements sur le territoire ligérien

En fonction des besoins actuels ou futurs en termes d'équipements (Dojo, salle musculation, salle de détente, vestiaires, …), nous invitons les acteurs à ce que ce schéma fasse partie prenante des débats qu'ils porteront près des communes ou intercommunalités dans la réalisation de leurs projets. *(D'autres exemplaires seront à leur disposition aux sièges des comités).*
La Ligue des Pays de la Loire et les Comités restent à leurs côtés pour les soutenir dans leurs projets de développement du Judo et des autres disciplines fédérales.

Accompagnement et suivi de la professionnalisation des enseignants récemment formés et en formation

- Répondre aux demandes des stagiaires en formation et récents diplômés CQP et BPJEPS (suivant enquêtes réalisées) qui veulent s'investir en tant que professionnel, pour assurer la couverture d'un territoire donné.
- Mettre en relation les offres de pratiques et les demandes et/ou besoins ciblés avec le temps à disposition sur un territoire géographique donné.

Action de développement : Formation des éducateurs sportifs territoriaux (Etaps) au Judo

Etendre l'action de formation réalisée en 2015 sur le département de Loire Atlantique aux autres départements ligériens, en direction des éducateurs sportifs territoriaux.

Sport et publics socialement défavorisés

Analyse du contexte

Rythmes scolaires & Judo Ecole avec les quartiers sensibles

Les actions initiées avec la Municipalité d'Angers dans le cadre des Rythmes Scolaires et de l'action citoyenneté Judo Ecole se sont poursuivies et de nouvelles animations ont été proposées, notamment la réalisation d'un film en collaboration avec l'Education Nationale, ainsi qu'un regroupement de l'ensemble des acteurs de l'année : enfants, parents, enseignants et éducateurs.

Actions Judo été et Judo Tour Littoral (JTL) pendant la période estivale 2015

Judo tour littoral 2015

Date	Ville d'accueil	Lieu
Vendredi 17 juillet	Le Pouliguen (44)	Plage de Nau
Samedi 18 juillet	Les Sables d'Olonne (85)	Grande plage des Sables
Lundi 20 juillet	Saint Hilaire de Riez (85)	Plage de Sion

Actions judo été

16 structures (4 dans le 44 dont 1 action Judo Tour Littoral, 3 dans le 49, 0 dans le 72, 9 dans le 85 dont 2 actions Judo Tour Littoral) ont demandé des packs liés à l'opération judo été.

Conception de l'action

Action de sensibilisation : Sensibiliser aux respects des règles et de l'autre, par une découverte du Judo dans le cadre des TAP (Temps d'Activité Périscolaire)

Objectifs :

- Découvrir une activité d'opposition de préhension en insistant sur le respect du partenaire et des règles spécifiques de l'activité.
- Permettre une auto-évaluation de la maîtrise des codes du vivre ensemble.

Publics ciblés : Elèves d'écoles primaires d'Angers dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Au bénéfice de 216 élèves au cours de l'année scolaire 2015/2016, au dojo régional, sur un cycle trimestriel de 12 séances d'1h30 pour des groupes de 18 élèves.

Action de sensibilisation : Judoka sur le tatami, qui que tu sois, tu es mon ami

Objectifs :

- Accepter la différence, prôner la tolérance et le respect de l'autre en partageant une pratique commune.
- Accompagner en transversalité le travail des enseignants des écoles sur le respect des règles du « Vivre ensemble ».

Publics ciblés :

- Ecoles primaires Quartiers Politique de la Ville (QPV) ou Zone de Revitalisation Rurale (ZRR).
- PROJET ARVE de la ville d'Angers au bénéfice de 34 groupes x 25 = 850 enfants au dojo régional au 4ème trimestre 2015 et 1er semestre 2016 sur des cycles de 7 semaines d'1 heure pour les élèves de cycle 2 et 3.

Contenus et objectifs de l'action : En étroite collaboration avec le projet d'école et de circonscription, initier les élèves des cycles 2 et 3 à la pratique du judo. Vivre les règles et le code moral de la discipline en la transposant dans la vie de classe et le milieu familial par une collaboration étroite avec les enseignants et les parents d'élèves.

Actions en faveur des valeurs, de l'éthique du sport et du bien vivre ensemble

Soutien aux actions locales visant à faciliter l'accès des publics défavorisés, à la pratique du judo jujitsu et disciplines associées.
Cela permet de « tisser » le lien social dans les quartiers concernés en relation avec le club qui devient un lieu de vie et une véritable structure familiale en s'appuyant sur :

- Le respect de l'autre, du professeur et du lieu.
- Le goût de l'effort, le dépassement de soi.
- Le partage, le plaisir.
- La reconnaissance.
- L'épanouissement.
- L'égalité des sexes.
- Le brassage social entre les quartiers via les manifestations sportives.

Ces actions fortes construites autour de l'enfant et de l'adolescent doivent mener à une intégration à travers un accompagnement vers l'emploi.

Nous préparons l'avenir de ce projet :

- En consolidant les actions existantes.
- En nous ouvrant aux initiatives individuelles spontanées de clubs ou de comités d'actions déjà existantes en faveur du public concerné, à travers une aide logistique de notre Ligue (tapis mobile…).
- En étudiant et en accompagnant les demandes enregistrées lors des points rencontres organisés lors de manifestations régionales, ou lors des formations-informations des dirigeants dispensées par la Ligue dans les départements.
- En établissant des partenariats avec des associations, des centres d'animations, des institutions, des entreprises, des collectivités.

De la mise en commun des moyens et des savoir-faire, des aides techniques et humaines, de la rencontre des enthousiasmes, naît la réponse à ce défi.

Promotion, communication, partenariat

Analyse du contexte

Promotion Communication

Lors de nos comités directeur et de nos assises de fin de saison 2014-2015, et face au constat du manque de communication et de relais pour les clubs, nous nous étions interroger sur l'opportunité d'engager une campagne de promotion de rentrée de notre discipline Judo auprès de la presse dans les Pays de la Loire. Le but étant de montrer qu'on accompagne les clubs et de pouvoir diffuser des articles dans la presse. Un travail de recherche a été effectué en ce sens.

Proposition commerciale et partenariale du Groupe Ouest France et Precom. Le récapitulatif du partenariat proposé :

- 1/2 page (PAGE 4) dans OUEST FRANCE (Col rédactionnelle avec un bandeau promotionnel en quadrichromie) diffusé le 26 août pour présenter le judo et le stage de rentrée. COUT : (valeur : 4524 € HT) 5450€ TTC mais avec une parution gratuite (opération parrainage valorisée 5450€) pour la zone de couverture sur les Pays de la Loire.
- Achat de 1250 journaux ouest France papier + une parution offerte (H 105 mm x L 106 mm en quadrichromie) sur 5 compétitions dans les 5 départements (on pourra revoir le choix des compétitions mais 1 par département) + achat de 15 d'éditions numériques : coût maximum de 903 € TTC avec à chaque fois une parution offerte dans le département (valorisation totale : 7416 €).

Possibilité d'action dans les départements :

- Tournoi de la ville de Château Gontier les 10 et 11 octobre 2015 : Achat de 250 journaux + une parution offerte sur le département de la Mayenne (valeur 846 € HT).
- Tournoi national masters vétérans 2015 le 12 décembre 2015 à Angers : Achat de 250 journaux + deux parutions offertes sur le département Maine et Loire (valeur 1692 € HT).
- ½ finale championnat de France cadets le 20 février 2016 à Nantes : Achat de 250 journaux + une parution offerte sur le département de la Loire Atlantique (valeur 1656 € HT).
- Open de Vendée minimes et cadets le 10 avril 2016 à Vendéspace : Achat de 250 journaux + une parution offerte sur le département de la Vendée (valeur 936 € HT).
- Tournoi Satellite Benjamins et Grand Prix des Jeunes Minimes et Cadets les 21 et 22 mai 2016 au Mans : Achat de 250 journaux + une parution offerte sur le département de la Sarthe (valeur 1050 € HT).

Budget total: 6 353 € TTC.
Valorisation totale : 10 712 € HT, 12 854.40 € TTC.
Le projet initial de promotion de rentrée avec un suivi sur l'année est respecté. Pour un budget de 6353 € TTC on obtient un partenariat valorisé à 12 854 € TTC avec beaucoup de parutions gratuites!
Nous avons gardé l'opération des diffusions départementales (avec une parution offerte ainsi que la couverture d'un événement par département) sous le coude, mais que nous avons du prendre la décision liée à la parution régionale à acheter (impératif de calendrier): l'exécutif du 24/07/15 a décidé d'y renoncer pour cette saison (trop précipité sans que la totalité de la démarche ait pu être présentée + aspect financier…). Restait donc à prendre une décision quant aux diffusions départementales et compétitions associées.

Le problème financier est notre seul obstacle. Les solutions proposées:

- Les départements sont-ils prêts à prendre en charge 50 % de l'opération (1000 € chacun) ?
- Concrétisation de ce projet en incluant des partenaires qui pourraient être le lanceur et catalyseur du Club partenaires…
- Peut-on quand-même faire les achats de journaux ?

Le Comité Directeur du 20/08/2015 a décidé :

- que les opérations départementales sus-citées ne seront pas engagées en 2015 ;
- de poursuivre l'étude de cette piste de promotion/communication pour la rentrée 2016.

Partenariats

Plusieurs dates ont été proposées à divers dirigeants d'entreprise, qui ont permis, pour l'instant, de n'en réunir que quelques-uns.
Une étude particulière a été initiée sur la Sarthe pour faire face aux charges financières des actions qu'il faut réaliser malgré la tutelle.
L'arrivée et le soutien d'Emmanuel Lemercier au sein de la ligue devrait faciliter l'organisation de réunions de travail visant à définir les pistes de collaborations possibles. Au titre de celles-ci, il est également imaginé de bâtir une offre de services, peut être sous forme de formations professionnelles, qui répondent aux attentes des entrepreneurs. Une fois l'offre créée, elle pourra faire l'objet de développements.

Opération parrainage

Conception de l'action

Promotion Communication

Poursuite la piste de la campagne de promotion / communication via les médias pour le rentrée 2016.

Partenariats et club partenaire

Engagement du Responsable Administratif Régional sur un travail de démarchage auprès des entreprises sensibilisées au monde du judo, pour déboucher sur des propositions d'actions communes avec des intérêts partagés.

Volet économique

Organisation de la ligue et professionnalisation

1- LA FORMATION

Evolution du contexte

Mise en œuvre du plan d'action de formation 2014 / 2015 de l'I.R.F.E.J.J

Dans le cadre des missions définies par le Comité Directeur de la Ligue et par les Directives Techniques Nationales, l'IRFEJJ a mis en place des formations initiales et continues dans les différents domaines relatifs aux :
⇨ **Plan d'action régional de formation** (identique à l'année précédente)
⇨ **Plans départementaux de formation** (identique à l'année précédente)

L'Equipe Technique Régionale (coordonnée par Frank VUILLEMINEY), lors de ses réunions, a travaillé sur la cohérence de ces formations, et veillé à donner une certaine uniformité au travail effectué par les Conseillers Techniques et formateurs au sein de leur département.

Conception de l'action

Mise en œuvre du plan d'action de formation 2015 / 2016 de l'I.R.F.E.J.J

Reconduction des actions de formation précédentes, avec quelques aménagements dans les contenus et la répartition territoriale.

2- LE FINANCIER

Analyse du contexte

L'exercice 2014 se solde par un excédent de + 1 549 euros contre un excédent de + 1 009 euros à fin 2013.
Le total des produits représente 643 033 euros contre 485 052 euros en 2013 soit une augmentation de +32,57%.

Le total des charges représente 641 439 euros contre 484 043 euros en 2013 soit une augmentation de +32,52%.
L'augmentation du budget en 2014 est impactée par l'évènement Championnat de France Equipe 1ère Division, organisé au Vendespace en mars 2014, qui représente un budget global de l'ordre de 139 K€.
L'excédent d'exploitation qui représente l'activité de la Ligue hors gestion financière et opérations exceptionnelles ressort positif de +802 euros contre – 2 168 euros en 2013 soit un excédent du budget de l'exercice.

Les éléments significatifs de l'exercice sont les suivants :

- Hausse subventions liées au Championnat de France Equipes 1D (Conseil Général 85 : 80K€ - Conseil Régional Pays de la Loire: 30K€), aides à l'emploi (CAE : +7K€) et subvention Pôle (+9 K€) en contrepartie baisse du CNDS de -6 K€.
- Hausse des prestations liées au Championnat de France Equipes 1ère Division pour la billetterie(25K€) et recettes « bar » (13 K€) – Impact des prestations de formation IRFEJJ (+4k€) et revente des vestes arbitres et commissaires sportifs (4K€) ainsi que participation CREPS au stage des Sables (+3K€) compensé par une diminution des ristournes de fonctionnement fédérales (fonction du nombre de licenciés : -5K€) et fonds de déplacements, baisse des recettes liées aux ventes de passeports (-2 K€).
- Hausse du mécénat liée en partie au Championnat de France Equipes 1ère Division (+10 K€).
- Baisse achats passeports (-2 K€).
- Impact Toblerone Eq 1D (7K€).
- Economie poste EDF en 2014 (-2 K€).
- Fournitures liées aux achats de vestes (5K€).
- Location Vendespace Equipes 1ère Division (80 K€) et changement contrat copieur (compensé par une baisse du poste fournitures).
- Economie poste entretien lié à l'arrêt de la prestation Tomaris de 01/2014 à 08/2014 et remplacé par ESAT Sénevé en 09/2014.
- Baisse poste secouristes (selon nombre de manifestations sportives).
- Impact frais hébergement et réceptions Equipes 1ère Division soit 30K€.
- Autres charges : impact Equipes 1ère Division (publicité 2K€).
- Taxes FPC (Rappel 2013 : remboursement Agefos 2012 pour 1,2K€).
- Augmentation de la masse salariale liée aux rythmes scolaires (+3K€) et à l'emploi aidé Entretien (10 K€) et formateurs IRFEJJ (+4 K€).
- Impact baisse frais déplacements InterRégionaux.
- Provision liée à l'actualisation de la PIDR et constitution d'une provision pour emploi dans le cadre du PRAG.
- Effet année pleine des investissements réalisés en 2013 (19 K€ dont site internet et tapis Flexiroll) et des investissements 2014 (11K€).

Les produits financiers issus des placements de trésorerie permettent de générer un excédent financier de 791 euros.
Le résultat exceptionnel est nul. Le résultat final ressort donc un excédent de 1 594 euros contre un excédent de 1 009 euros en 2013.

Sur le plan financier, notre fonds de roulement augmente à 226 K€ contre 200 K€ au 31/12/2013. Son évolution est la suivante :

Trésorerie dégagée par l'activité (CAF)
+ 34.7 K€ - Remboursement d'emprunts 0 K€
= Marge d'autofinancement + 34.7 K€
- Investissements de l'exercice - 11.2 K€ (dont tablettes arbitrages, matériel musculation pôle, guides files, divers matériels,…)
+ Remboursement prêts + 5.3 K€
= Variation du fonds de roulement + 25.9 K€.

Notre trésorerie dégagée annuellement permet d'autofinancer les investissements de l'exercice.
Notre fonds de roulement qui constitue notre marge de sécurité pour assurer notre fonctionnement quotidien représente 4.2 mois de fonctionnement.
Notre endettement bancaire est nul.

Notre budget 2015 est reconduit sur les bases actuelles (hors évènement exceptionnel) et dans un souci de maîtriser nos dépenses et rechercher de nouvelles ressources. Les membres du bureau exécutif dans le cadre de la commission financière ainsi que la secrétaire comptable travaillent au quotidien afin de réaliser nos objectifs d'équilibres budgétaires.

Préparation de l'organisation des Assises et Assemblée Générale Fédérales programmées du 1er au 3 avril 2016 au palais des congrès à Nantes

Ces 3 jours sont mis à profit pour organiser des Assises avec de nombreux ateliers et des thèmes variés afin de continuer le développement de la pratique du Judo sur l'ensemble du territoire.
Toutes les ligues et représentants des comités départementaux seront présents soit 350 délégués et 150 accompagnants. Il convient d'y rajouter les élus du Comité Directeur National et la Direction Technique Nationale (+80 personnes).

Déroulement des Assises et Assemblée générale

Le déroulement général de ces 3 jours est le suivant :

Vendredi 1er Avril 2016, à partir de 13h30 :

Accueil des délégués (13h30)
Ouverture des Assises en assemblée plénière (14h00)
Mise en place des Ateliers et travail autour de thèmes (14h30 – 18h45)
Réception organisée à l'hôtel de ville avec le Maire ou l'un de ses adjoints
Repas du Président dans un restaurant de Nantes

Samedi 2 Avril 2016, à partir de 8h30 :

Compte rendu des ateliers (8h45)
Compte rendu de l'ensemble des commissions de la FFJDA (*sportif, communication, finances, culture judo, formation, administration)* (9h15–18h30)
Remise de récompenses et distinctions par le Président Fédéral (20h00)
Soirée de Gala (550 personnes) avec un repas aux « couleurs locales », animation, soirée dansante (20h45 – 2h00)

Dimanche 3 Avril 2016, à partir de 8h30 :

Assemblées Générales Fédérales (8h45 – 13h00)
Clôture des travaux (13h00)
Déjeuner et départ des congressistes

En parallèle, un **programme touristique** est proposé aux accompagnants sur toute la journée du samedi et un programme facultatif pour le dimanche matin. Ces visites doivent permettre de faire découvrir la région et/ou la ville organisatrice de l'AG Fédérale.
Un travail avec l'office du tourisme de Nantes est programmé afin de mettre en **valeur la Loire-Atlantique et les atouts historiques et culturels de la Ville de Nantes**.

Organisation au sein de la Ligue

Dans le cadre de l'organisation de la tenue de cette Assemblée Générale sur 3 jours, la ligue de judo des Pays de la Loire a la charge :

- Du transport des congressistes : liaison aéroport – la Cité des Congrès, retour vers les hôtels,
- De co-organiser la soirée de gala du samedi soir empreinte des traditions gastronomiques de la région,
- D'organiser une pause le samedi matin avec des produits régionaux,
- D'offrir à l'ensemble des congressistes, un cadeau qui devra également représenter au mieux la ville de Nantes,
- De préparer l'ensemble des livrets remis à l'ensemble des congressistes.
- De prévoir des bénévoles pour : assurer un accueil avec la FFJDA, effectuer les transports des congressistes, effectuer le passage des micros lors des plénières, filmer les séances plénières.

La ligue va s'appuyer sur ces partenaires institutionnels et privés pour réaliser l'ensemble des missions confiées par la Fédération pour l'organisation de cette AG.

Au niveau forces humaines, la Ligue va s'organiser autour des élus mais aussi du personnel administratif de la ligue et du comité de Loire Atlantique, de l'ensemble des CTF des comités et des jeunes du Pôle Espoirs.

Conception de l'action

Etude des propositions et choix d'une complémentaire santé obligatoire

La mise en place d'une complémentaire santé est obligatoire à partir du 1er janvier 2016 pour toutes les entreprises.
Les OTD et clubs de judo qui emploient un enseignant ou autre personnel sont concernés par cette obligation et doivent avant le 1er janvier 2016 :
- Choisir un **contrat responsable et solidaire** de complémentaire santé (pour bénéficier des avantages fiscaux sur les contrats collectifs) avec un ensemble de garanties minimales qui doit être proposé a chaque salarié (panier de soins).
- Mettre en place une **Décision Unilatérale de l'Employeur** (DUE) sur ce régime de complémentaire santé.

Durant le mois d'octobre 2015, les partenaires sociaux de la branche du sport ont trouvé un accord sur la mise en place d'un panier de soins commun avec trois organismes recommande s : B2V prévoyance/Allianz, Mutex et Umanens.
S'agissant de recommandations, les employeurs restent libres d'adhérer auprès de l'organisme de leur choix.
Afin de nous aider dans cette démarche, la FFJDA et son partenaire santé SMI nous proposent :

- Une complémentaire santé adaptée aux enseignants de judo et répondant aux obligations légales et conventionnelles de la branche du sport.
- Un modèle de Décision Unilatérale de l'Employeur (DUE) qu'il nous suffit d'adapter à notre situation. Ce document doit indiquer la participation financière de l'employeur (au moins 50 %), faire l'objet d'un écrit et être remis a chaque salarié.

Toutes les démarches liées aux aspects comparatifs des propositions faites, aux modalités administratives, aux présentations aux salariés sont menées par le Responsable Administratif Régional et l'Exécutif de la Ligue, pour une application au 01/01/2016 auprès des salariés de la Ligue.
Des propositions sont également en cours pour soutenir les Comités Départementaux dans cette démarche.

Mise en conformité pour la gestion de la Déclaration Sociale Nominative

Dans le cadre de la mise en place obligatoire de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) au 01/01/2016, l'exécutif de la Ligue a décidé de se doter d'un logiciel adéquat. Avec une licence, il permettra de traiter jusqu'à 10 dossiers différents (ou 10 SIRET différents), soit le traitement de la paie et de la DSN pour : la ligue, le CD72, le GE (Groupement d'Employeurs) Judo mais aussi tous les autres comités qui l'envisagent. Le coût total comprenant le logiciel et une journée de formation sur Angers (réalisée en novembre 2015) pour les utilisateurs s'élève à 1805 €.
La DSN a pour objectif de remplacer la majorité des déclarations périodiques adressées par les employeurs aux organismes de protection sociale. Elle repose sur la transmission unique, mensuelle et dématérialisée de données issues de la paie et la transmission de signalements d'événements (maladie, attestation employeur Pôle emploi...).

Réalisation des Assises et Assemblée Générale Fédérales programmées du 1er au 3 avril 2016 au palais des congrès à Nantes

Cette action va engendrer des frais importants, pour notre structure, estimés à hauteur de 20 000€, répartis entre :

- La rémunération du personnel mis à disposition pendant ces 3 jours.
- Le cadeau offert à 500 personnes.
- L'organisation de la pause régionale du samedi matin avec de nombreux produits régionaux.
- La co-organisation de la soirée de gala.
- La conception et l'impression des livrets d'accueil.
- Le transport des congressistes (essence, mini-bus, assurances).

3- DELEGATION EXERCEE PAR LA LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE AU NOM DU COMITE DE LA SARTHE

Analyse du contexte

Exercice de la tutelle fédérale par la Ligue des Pays de la Loire

Premier point
Depuis deux ans, à la demande du président du Comité de la Sarthe et à titre expérimental dans le sens du projet de nouvelle gouvernance de la FFJDA, concernant alors un nombre restreint de dirigeants dans les comités directeurs des OTD et les comités en particulier, la délégation est donnée au Comité de la Sarthe par l'assemblée générale fédérale pour fonctionner avec 4 élus au lieu de 5 minimum sur 8.
Cette disposition s'est révélée un échec, car elle masquait en réalité des carences dans le fonctionnement de ce comité. Depuis, la démission du Président a engendré la mise sous tutelle.
Deuxième point
A souligner :
Des difficultés entre le Comité et ses salariés.
Des problèmes de budget :

- Avec une part salariale hors du commun (70% du budget) ;
- Des alertes insuffisamment prises en compte face à cela ;
- Des recettes « fictives » ou non réalisées dans les budgets prévisionnels.

Troisième point
Il n'y a plus les moyens d'assurer les budgets, d'où la nécessité d'une prise en charge, avec la souffrance d'avoir à expliquer que le Comité ne peut plus assurer les salaires. Il y a des incidences telles que l'on ne peut pas se permettre comme bénévole de ne pas se comporter en professionnel. En conséquence, deux salariés rentrent dans un fonctionnement de Pôle emploi, avec des salaires assurés pendant un an, plus une formation possible. La Fédération est solidaire et peut les aider financièrement.
Le budget, avec signification des actions à entreprendre, est à considérer avec sérieux.
Quatrième point
Des élections ont été envisagées pour juin 2015, afin de mettre en place un nouveau Comité Directeur. Seulement 7 candidats ont postulé, avec parmi eux une personne non ceinture noire et ne possédant pas 5 années de licence consécutives, et beaucoup de personnes non expérimentées. Il était donc préférable d'arrêter le processus électif, et de consacrer une assemblée générale à montrer en quoi consiste la tutelle et d'assainir une situation difficile sur les plans économique et social en particulier. Le souhait est de travailler progressivement avec des personnes qui souhaitent s'investir.

Situation financière, économique et statutaire du Comité de la Sarthe

En 2013, nous remarquons déjà une difficulté financière. La masse salariale est trop importante et nous avons, à peine 20% du budget pour le développement.
Pour équilibrer le budget, nous avons retravaillé la masse salariale. Nous prévoyons tout de même un déficit de 18 539 € pour l'année 2015.

Pour 2016 : le budget est à retravailler puisque nous venons d'apprendre que la subvention du Conseil départemental n'est pas acquise, faute à des actions du plan de développement qui n'ont pas été réalisées. Sans cette subvention, nous devrions avoir un déficit de 10 000 €. Le Comité a demandé un droit de découvert de 10000 € à la banque il y a un an, après accord de l'assemblée générale. Le peu de réserve a été impulsé dans le budget, le Conseil départemental a anticipé son versement ainsi que la Fédération pour le budget de fonctionnement. Ceci devrait permettre de subsister au-delà de la fin de l'année, mais pose un problème pour 2016.

Conception de l'action

Projet de fonctionnement dans le cadre du Pôle Régional d'Administration et de Gestion (PRAG) et perspectives d'avenir pour le Comité de la Sarthe

Objectif 1 : Consolider le retour à l'équilibre financier

- Assurer la Gestion Financière et Administrative dans le cadre du Pôle Régional d'Administration (Il vous sera proposé en début de saison prochaine un budget révisé ainsi qu'un projet à soumettre à l'approbation des clubs lors d'une prochaine AG).
- Différer les versements des Cotisations Fédérales par le Comité à la Ligue (sur deux ans, la Ligue ne percevra pas la part du Comité judo de la Sarthe).
- Conserver un bureau à la maison des sports (une demande a été faite au Conseil départemental pour ne conserver qu'un des deux bureaux actuels, en vue d'une économie de location).
- Garantir les frais des bénévoles impliqués.
- Rendre compte des actions engagées auprès des partenaires institutionnels.

Objectif 2 : Accompagner la mise en place d'un nouveau Comité Directeur

- Aider à la constitution d'un groupe de dirigeants provisoires.
- Acter un calendrier de travail pour ce groupe de dirigeants provisoires.
- Initier une formation à la gouvernance.

Objectif 3 : Assurer le Projet Sportif
Redéfinir la lettre de mission du CTF en termes de :

- Organisation et Coordination des actions sportives et de loisirs (ETD : travailler avec le groupe en place pour trouver un lieu unique de manifestation).
- Fonctionnement de la Section Sportive Scolaire (à vocation départementale).
- Formation Initiale et Continue (la formation assistant club était déléguée à une autre personne).
- Actions de Proximité Clubs (avec implication du CTF).

Objectif 4 : Redéfinir le Projet de Cohésion Sociale
Poursuivre les actions envers :

- Le Public en Situation de Handicap.
- La Pratique Féminine.
- Evaluer les actions envisageables sur les Secteurs Sensibles et les Zones Carencées.
- Former les clubs et les enseignants dans la prise en compte du Projet Régional Santé et Bien Être.
- Faciliter la réalisation du Schéma Régional de Développement.

4- MOYENS ET RESSOURCES HUMAINES

Analyse du contexte

Evolution des données liées au Pôle Régional d'Administration et de Gestion

☞ **Evolution du personnel dans le département de la Loire Atlantique**

- Cooptation d'Adrien HOUSSAIS, membre du CD 44 en juin 2015.

☞ **Evolution du personnel dans le département de la Sarthe**

- Démission de Christophe NAIL Président du CD 72, en février 2015.
- La fédération a mis le Comité Sarthois sous tutelle (décision du Comité Directeur fédéral en date du 11/02/2015 suite à la résolution du 9/02/2015).
- Rupture conventionnelle avec Aurélie BEAUSSART secrétaire comptable, en juin 2015.
- Rupture conventionnelle avec Pascal HEDOUIN chargé de mission technique, en juin 2015.
- Nouveau contrat de travail du CTF Luc LAUNAY, en C.D.I. 80% CD Sarthe et en C.D.I.I. 20% Fédération FFJDA, à compter de juillet 2015.

☞ **Evolution du personnel dans le département de la Vendée**

- Démission de William BLANCHARD membre du CD 85, en juin 2015.
- Cooptation de Marcel ERIAUD, Alexandre GAUVRIT et Lois GELIN comme membres du CD 85, en juin 2015.

☞ **Evolution du personnel dans la ligue des Pays de la Loire**

- Recrutement d'Emmanuel LEMERCIER au poste de Responsable Administratif Régional en C.D.I. à compter 15/03/2015, avec aides financières (crédits CNDS 2015) dégressives sur 4 ans.

Ressources humaines des OTD des Pays de la Loire au 31/12/2015

Compte-tenu des évolutions récentes et des corrections apportées :

☞ **Personnel Administratif & Technique**

	NOM & Prénom	Groupe CCNS	Poste	Nombre H / semaine	Financement Aides annuelles	Missions
Ligue	PINTIAUX Dominique	V	Secrétaire	35 h	100 % Ligue	Responsabilité administrative, comptabilité
	LANIS Christelle	III	Secrétaire	28 h (80%)	100 % Ligue	Secrétariat, Gestion site Internet
	LEMERCIER Emmanuel	V	Responsable Administratif Régional	35h	100 % Ligue Aide CNDS/4 ans : 12000€ (en 2015), 10000, 7500, 5000	PRAG, GE, Partenariat, PAT, Ressource pour CD

	BACHA Romain	V	Conseiller Technique Fédéral	35 h	100 % Ligue DRJSCS : 7500 € (aide FC) Aide FFJ : 16000€	Responsabilité Entraînement du Pôle
	VIAUD Yannick	III	Educateur Sportif	4 h	100 % Ligue	Entraînement du Pôle
	CHABOSSEAU Philippe	III	Educateur Sportif	Env. 30 h / mois	40% ville Angers 60 % Ligue	Action judo école ARVE
	TRUMEAU Jean-René	III	Educateur Sportif	Env. 18 h / mois	40% ville Angers 60 % Ligue	Action judo école ARVE
	SAUVETRE Jean Pierre	/	Médecin	Env. 10 h/mois 300 €/mois	DRJSCS	Surveillance médicale Pôle
	CHAIGNEAU Maxime		Préparateur physique	8 h (/31 semaines, mois 09 à 05)	Auto entrepreneur 100 % Ligue (625,95 €/mois)	Préparation physique Pôle Espoirs
	AVICE Michel + autres		Médecin		Honoraires 100 % Ligue	Surveillance médicale des compétitions
	CHEVALIER Anthony		Ostéopathe Kinésithérapie	2 h	Honoraires 100 % Ligue	Suivi médical athlètes Pôle
	YAHIAOUI Aurélie HAXAIRE Valérie		Psychologue Diététicienne	Interventions ponctuelles	Honoraires 100 % FFJ	Suivi médical athlètes Pôle
	Intervenants		Educateurs Sportifs	CDII Suivant planning	100 % Ligue (ville d'Angers)	Ateliers rythmes scolaires
	Intervenants IRFEJJ		Educateurs Sportifs	CDD	100 % Ligue (OPCA organismes d'accueil…)	Actions de formation (self défense, handicap, bien être et santé)

44	BLASSEL Claudine	I	Secrétaire	20 h (57%)	100 % CD Réduction charges loi Fillon	Secrétariat
	FRABOULET Olivier	V	Chargé de Missions Techniques Fédérales	26,25 h (75%)	100 % CD Aide FFJ : 16 000€	Développement, Formation, Sportives, Techniques, Administratives
49	BLANDINEAU Vincent	VI	Conseiller Technique Fédéral	35 h (100%)	100 % CD Aide FFJ : 12 000€	Développement, Formation, Sportives, Techniques, Administratives
	LETENEUX Frédéric	II	Secrétaire	22 h (62,7%)	100 % CD Réduction charges loi Fillon	Secrétariat
53	LANDAU Vincent	V	Chargé de Missions Techniques Fédérales	83,33 h/mois (63,5%) ?	100 % CD Aide FFJ : 6 000 €	Développement, Formation, Sportives, Techniques, Administratives
72	LAUNAY Luc	V	Conseiller Technique Fédéral	35 h (100%) CD 72: 80 % FFJDA: 20 %	80 % CD 20 % FFJDA Aide FFJ : 6 000 €	Développement, Formation, Sportives, Techniques, Administratives

85	ENARD Alexandre	V	Conseiller Technique Fédéral	35 h (100%)	100 % CD Aide FFJ : 12 000€	Développement, Formation, Sportives, Techniques, Administratives
	LETENEUX Frédéric	II	Secrétaire	Env. 6 h (17,1%)	100 % CD Mise à disposition du CD49	Secrétariat

NOMBRE DE POSTE

Comité/ligue	secrétaire	CT	Educateur sportif	autres (médecin, entretien,…)
Loire Atlantique	1	1		
Maine et Loire	1	1		
Mayenne	0	1		
Sarthe	0	1		
Vendée	0	1		
Ligue Régionale	3	1	4	3
TOTAL	5,00	6,00	4,00	3,00

POSTE EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN (base 35h)

Comité/ligue	secrétaire	CT	Educateur sportif	autres (médecin, entretien,…)
Loire Atlantique	0,57	0,75		
Maine et Loire	0,63	1,00		
Mayenne	0,00	0,55		
Sarthe	0,00	0,80		
Vendée	0,17	1,00		
Ligue Régionale	2,80	1,00	0,55	0,20
TOTAL	4,17	5,10	0,55	0,20

☞ Evaluation de la répartition des missions des CTF et CMTF

(quotité emploi)	100%	100%	100%	66%	75%	100%	
EMPLOI	**CTF 72**	**CTF 49**	**CTF 85**	**CMTF 53**	**CMTF 44**	**CTF PE Nantes**	**MOYENNE PAR SECTEUR**
MISSIONS	SARTHE 72	MAINE & LOIRE 49	VENDEE 85	MAYENNE 53	LOIRE ATL. 44	PAYS DE LA LOIRE	
POURCENTAGE	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	
Développement	20%	20%	25%	15%	20%	10%	**18,3%**
Formation	14%+10% +20% FFJ	28%	25%	15%	25%	5%	**23,7%**
Technique	30%	32%	35%	35%	35%	65%	**38,7%**
Administratif	6%	20%	15%	35%	20%	20%	**19,3%**
PART COMITE **PART LIGUE** **PART FFJDA**	**70%** **10%** **20%**	**80%** **20%** /	**80%** **20%** /	**80%** **20%** /	**80%** **20%** /	**0%** **100%** /	

☞ Elus des Comités Directeurs et délégués de clubs au 31/12/2015

OTD	Nombre de postes d'élus à pourvoir (F : féminine)	Nombre de postes d'élus pourvus	Nombre de candidats en début d'olym-piade	Démission depuis le début d'olym-piade	Cooptation depuis le début d'olym-piade	Nombre de postes de délégués de clubs à pourvoir	Nombre de délégués de clubs pourvus (T : titulaire S : suppléant)
Loire Atlantique	15 dont 4 F	10 dont 1 F	14 dont 1 F	2 dont 1F + 1 décès	1 + 1 F	3	3T, 1S
Maine et Loire	11 dont 3 F	9 dont 3 F	12 dont 4 F	2 dont 1F		3	3T, 3S
Mayenne	11 dont 4 F	8 dont 4 F	9 dont 4 F	1		2	2T, 2S
Sarthe	8 dont 2 F	0 Tutelle	11 puis 10 dont 3 F	5 dont 2 F	(2 proposés dont 1 F) mais tutelle	2	2T, 1S
Vendée	12 dont 3 F	10 dont 3 F	9 dont 2 F	2	2 + 1 F	2	2T, 2S
Ligue	9 dont 2 F	7 dont 0 F	8 puis 7 dont 1 F	1 dont 1 F	1		
CRKDR	7	5				4 pour l'AG du CNKDR	3 T

Officialisation du Groupement d'Employeurs « GE Judo Pays de la Loire » constitué avec les 6 OTD (5 Comités Départementaux + la Ligue)

Suite à l'AG constitutive du 27/06/2015, les démarches liées aux déclarations légales (Statuts, Règlement Intérieur, Insertion au Journal Officiel, Siret, Convention collective des GE…) ont été faites et le GE est opérationnel au sein de la Ligue pour réaliser des embauches.
Vocations du GE :

- Sécuriser juridiquement notre activité de mise à disposition (article L- 8241-1 du code du travail) et ainsi proposer un cadre législatif de prêt de main d'œuvre lisible et adapté.
- Mieux répondre aux problématiques d'emploi des OTD et des salariés (précarité, multi-employeurs, différents types de contrats de travail...).
- Favoriser le développement et la pérennisation d'emplois sur les territoires en mutualisant des postes visant le temps plein (ou des temps suffisants).
- Développer de nouveaux types d'emplois (comptabilité, secrétariat, RAR..).

Des avantages du GE pour les utilisateurs :

- Contribuer au développement et à la pérennisation d'emploi en visant le temps plein ou des « temps suffisants ».
- Contribuer au maintien des postes dans les structures.
- Faciliter la gestion de l'emploi.
- Mutualiser les moyens de gestion de l'emploi (matériel, logiciels, locaux etc.).
- Permettre le recours occasionnel à de l'appoint de main d'œuvre.
- Les utilisateurs du service de mise à disposition du personnel sont solidairement responsables des dettes salariales et sociales, résultant de l'activité de l'association. Un fond de garantie est constitué par un appel de fond auprès du membre réalisé au moment de l'adhésion.

Des avantages du GE pour les salariés mis à disposition :

- L'obtention d'un seul contrat de travail, à durée indéterminée, et d'un revenu régulier.
- Consolider les temps de travail.
- Un statut social (et/ou fiscal) simplifié.

En l'état actuel des fonctionnements en autonomie de chaque OTD, rien n'oblige à ce que se fasse le transfert de salariés (techniciens et/ou administratif) au sein du GE. Et nous ne pouvons avoir de certitude quant à l'avenir sur cet intérêt et les financements correspondants. Cependant la situation actuelle de tutelle et de grande fragilité de la Sarthe nécessite que l'intégration de son salarié (salarié du 72 et de la FFJDA) dans le GE soit envisagée rapidement.
Quelques éléments qui nous mettent en difficulté dans le cadre de l'activation du GE avec de nombreux statuts particuliers actuellement dans les emplois des OTD, dont la classification de la catégorie 6 de la CCNS (compte tenu des impacts à venir en termes de rémunération puisqu'il y aurait une automaticité à passer en catégorie 7 à priori). Les CTF ne sont pas cadre contrairement au responsable d'ETR mais techniciens, en fonction de leurs missions et compétences. Or le CTF ne dispose pas de « délégation permanente de responsabilité » : il a pour fonction de réaliser des missions dont il doit rendre compte régulièrement et non pas une délégation du président ou du comité. De plus, un cadre ne peut tirer profit de son statut lors de son statut de retraité que s'il a un niveau suffisamment élevé de rémunération lors de son activité professionnelle.

Conception de l'action

Le Pôle Régional d'Administration et de Gestion (PRAG)

Dans le cadre du PRAG, le secrétariat et la comptabilité est fait par la Ligue. Depuis la mise sous tutelle, c'est le cas de la Sarthe, sans retour financier demandé par la Ligue pour l'instant.

Un Responsable Administratif Régional (RAR) pour accompagner le quotidien

Son renfort administratif attendu est un plus dans la marche de notre ligue. Ses interventions auprès des partenaires institutionnels ou privés soulageront le bureau. Il accompagne déjà certaines commissions dans leurs actions.

Il est chargé du suivi hebdomadaire des licences, avec une attention par OTD et par club quant aux populations concernées. La baisse importante des saisons 2013/2014 et 2014/2015 nécessite une vraie mobilisation générale. Quelques clubs résistent à cette diminution. Il convient de les observer comme des signaux encourageants. Ici ou là, les facteurs qui influent sur la prise de licence sont multiples, avec un sous licenciement latent. Certes, la réforme des rythmes scolaires est passée par-là et a impacté le fonctionnement des clubs. Certes, la situation économique ne nous épargne pas et des familles ont coupé dans leur budget les dépenses de judo. Mais l'analyse de l'évolution de nos populations fait ressortir bien d'autres aspects que nous devons prendre en compte dans nos propositions de pratiques et d'ouverture, entre autre vers d'autres publics.

Le RAR assume la gestion du Groupement d'Employeurs.

Le Groupement d'Employeurs « GE Judo Pays de la Loire »

GE Judo Pays de la Loire en "stand by"

Lors de sa réunion du 28 novembre 2015, le Comité Directeur de la Ligue, après avoir pris en compte les données exposées et problèmes soulevés, a considéré à l'unanimité que l'entrée de CTF au sein du Groupement d'Employeurs récemment constitué, ne pouvait se faire actuellement.
Il a été tenu compte des considérations liées:
- aux principes de base à respecter;
- à l'étude réalisée qui met en évidence des disparités dans les contrats et statuts des uns et des autres, des incohérences, des irrégularités;
- aux éléments communs et aux particularités;
- aux réticences manifestées;
- à la nécessité d'une gestion collective, une fois l'intégration dans le GE.

Les conditions ne sont donc pas actuellement réunies pour que la gestion des ressources humaines relève d'une uniformité.

Le bureau de la Ligue est convaincu qu'il faudra à un moment ou à un autre arriver à un fonctionnement au sein d'un GE qui est une association loi 1901 constituée des comités départementaux et de la ligue représentés par leurs présidents. Cela pose pour l'instant des problèmes et les interlocuteurs ne suivent pas. Il n'est donc pas question d'entrer dans un GE pour de "mauvaises" raisons. Il considère donc que le GE créé est mis en stand-by, mais l'inscrit dans la stratégie future. Il est nécessaire

pour cela d'enclencher une démarche avec un Dispositif Local d'Accompagnement à orientation juridique et sociale afin de lever toute ambiguïté et de sécuriser les futurs employeurs et les futurs salariés. Le groupement d'employeurs n'est qu'un outil au service de tous qui devrait s'inscrire, au même titre que le Pôle Régional d'Administration et de Gestion, dans une démarche collective autour d'un projet d'actions régional déterminé en concertation dans l'intérêt du développement de nos disciplines sur l'ensemble du territoire ligérien.
En conclusion, la démarche d'intégrer les salariés (dont les CTF) dans le GE est pour l'instant gelée.
En revanche, le travail est poursuivi dans le cadre des personnes souhaitant s'y inscrire, avec une étude et un accompagnement d'un juriste en droit social.

Temps de concertation participative pour lever les incertitudes et les freins rencontrés

Malgré le gel du processus GE, nous allons enclencher une démarche avec un Dispositif Local d'Accompagnement à orientation juridique et sociale. Une demande est en cours.

Cependant, et dans l'idée de poursuivre le travail de prospection et d'analyse de l'ensemble des salariés qui pourraient potentiellement intégrer le GE à moyen ou long terme, nous souhaiterions connaître leurs interrogations, leurs craintes, leurs doutes sur le fait d'intégrer ce GE. Une concertation participative est instaurée avec l'ensemble des futurs salariés concernés et les membres constitutifs du GE, afin de dédramatiser et répondre aux interrogations exprimées.

Notre volonté est de pouvoir rassembler toutes leurs questions au sein d'un seul et unique document, de pouvoir les regrouper par grands thèmes, de les analyser et d'y apporter des réponses dans les limites de nos connaissances. Certaines questions ne pourront certainement être traitées qu'à la suite de l'accompagnement envisagé.

Enfin, nous effectuerons une restitution de leurs questions et de nos réponses lors d'une réunion générale réunissant l'ensemble des acteurs impliqués dans le GE, à savoir les membres fondateurs du GE et les salariés concernés.

Au niveau mise en œuvre pour centraliser leurs questions : retour par mail vers Emmanuel LEMERCIER, copie à leur Présidente ou Président, copie au CTR (qui pourra apporter son aide pour les questions sportives).

Nous ne pourrons que mieux appréhender et avancer ainsi sur le GE.

5- LA GOUVERNANCE

Evolution du contexte

Préparation des textes relatifs à la nouvelle gouvernance

Notre fédération, dans son ensemble, a réfléchi ces quelques dernières années à la mise en place d'une nouvelle gouvernance, plus adaptée au contexte (externe et interne) contemporain : renforcement de notre efficacité à tous niveaux dans la réalisation de nos projets, concertation inscrite dans notre fonctionnement statutaire, actualisation de nos principes fondamentaux.

A cet objet s'est ajoutée et mêlée la réforme territoriale de l'État que la Loi NOTRe – Nouvelle Organisation Territoriale de la République - impose à toutes les fédérations sportives, entre autres, d'appliquer avant le 31 décembre 2017.
Nous pouvons être satisfaits de notre anticipation, qui nous a laissé le temps de la concertation et de la réflexion.
En avril 2015 est venu le temps de la décision prise par l'assemblée générale fédérale de nouveaux statuts et règlement intérieur auxquels se sont conformées les assemblées générales des comités et des ligues de la FFJDA.

Concertations et prises de décisions dans l'intérêt du judo ligérien

● Réunions des instances dirigeantes

Conformément aux statuts en vigueur, le bureau, le comité directeur et la conférence régionale des Présidents (en respectant la planification qui est établie par saison sportive) se sont régulièrement réunis pour travailler dans leurs domaines respectifs. Ce travail a été facilité par un dialogue permanent entre élus et techniciens, chacun étant impliqué dans des activités communes sur le terrain.

● Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire de la Ligue du 27/06/15

☞ Membres avec voix délibérative :
Composition des voix délibératives de l'assemblée (article 4 des statuts types de ligue de gestion et de coordination) : le président, le trésorier général, le secrétaire général et les représentants titulaires à l'assemblée générale fédérale des associations affiliées de chaque comité rattaché à la ligue. Si les représentants à l'assemblée générale fédérale siègent déjà au titre de secrétaire général ou de trésorier général, ils seront remplacés par un suppléant (dans l'ordre décroissant des voix obtenues lors de l'élection des délégués).

Comités	Nombre de membres	Membres présents	Nombre de licences	Nombre de voix	Nombre de voix présentes
44-LOIRE ATLANTIQUE	**3 + 2**	4	**10412**	**310**	248
49-MAINE ET LOIRE	**3 + 2**	3	**7740**	**260**	156
53-COMITE MAYENNE	**3 + 1**	3	**3316**	**170**	126
72-COMITE SARTHE	**(❋ 3 + 2) 0 + 2**	1	**3693**	**(❋ 180) 72**	36
85-COMITE VENDEE	**3 + 1**	3	**5287**	**210**	158
	(❋ 23) 20	**14**	**30448**	**(❋ 1130) 1022**	**724**

❋ Le Comité Sarthe Judo est actuellement sous tutelle et n'a plus de Comité directeur, donc aucun Président, ni Secrétaire Général, ni Trésorier Général. (nombre de membres et de voix entre parenthèses proposées par la fédération non pris en compte dans les représentations potentielles).

Conditions de quorum :
Pour valablement délibérer, l'assemblée générale doit réunir au moins la moitié des membres représentant plus de la moitié des voix : soit **(❋ 12) 10** membres présents (ou représentés), représentant (**❋ 565) 511** voix. Le vote par procuration ou par correspondance n'est pas admis.
Rappel des conditions de quorum pour l'AG extraordinaire (Article 27 : modification des statuts) : […] L'assemblée générale ne peut modifier les statuts que si la moitié au moins des membres représentant la moitié des voix sont présents. […]

[…] Lors de ces assemblées, les décisions de modifier les statuts doivent être prises à la majorité des deux tiers des membres présents représentant au moins les deux tiers des voix.

Convocation adressée aux membres le 5 juin 2015 avec les documents ci-après :
- PV AG précédente.
- Rapports du président, du secrétaire Général, du trésorier Général.
- Arrêté des comptes annuels 2014.
- Budget révisé 2015 & budget prévisionnel 2016.
- Modifications statutaires & réglementaires.
- Appel à vérificateurs aux comptes.
- Rappel des statuts.

Documents remis lors de l'assemblée générale :
- Rapport des vérificateurs aux comptes.
- Rapports d'activités des commissions.

QUITUS DE GESTION AU COMITE DIRECTEUR :
Nombre de voix Pour : 724

VOTE DU BUDGET REVISE 2015 & DU BUDGET PREVISIONNEL 2016 :

Nombre de voix Pour : 724

VOTE SUR LES AUTRES POINTS A L'ORDRE DU JOUR :

- Mise en conformité des nouveaux Statuts :	Pour : 662
	Abstentions : 62
- Mise en conformité du Règlement intérieur :	Pour : 724
- Désignation des 2 vérificateurs aux comptes :	Pour : 724

☞ <u>Membres avec voix consultative :</u>
Tous les dirigeants des OTD (Comités et Ligue) ligériens étaient invités à l'Assemblée Générale (déjà réunis lors d'assises sur le même lieu en amont de l'AG). Tous les Présidents de clubs étaient invités à l'AG : 12 présents.

Conception de l'action

Planification des réunions de concertation et de formation 2015-2016

A noter la prise en compte d'une nouveauté, tel que sollicitée la saison précédente : à savoir des temps commun des élus avec les membres permanents de l'ETR.

● **COMITE DIRECTEUR** au dojo régional à Angers, sauf 20/08/2015 aux sables d'Olonne

⌛ (2h pour les deux ateliers : permanents de l'ETR, élus)
🗐 (Permanents de l'ETR et élus réunis)

Dates	Horaires	Participation	Remarques, prévisionnel
Jeudi 20 août 2015	10h – 17h30	Membres du CD de la Ligue + Membres permanents ETR + Responsables ou formateurs régionaux de commission	Bilan des AG, Stages de rentrée, Actions de l'été, Echéancier concertation, Ajustement calendrier, Responsables manifestations.
Samedi 28 novembre 2015	9h – 12h30 ⌛ + 🗐	Membres du CD de la Ligue	Bilan du conseil national, Activité des commissions, Adaptation projet régional 2013-2017.
Dimanche 21 février 2016	9h – 12h30	Membres du CD de la Ligue	Propositions des assises fédérales et de l'ETR., orientations PRAG, perspectives AG des OTD
Samedi 21 mai 2016	9h – 12h	Membres du CD de la Ligue	Bilans de la saison, évolutions, préparation de l'AG de ligue.
Samedi 25 juin 2016	9h – 10h	Membres du CD de la Ligue	Validations calendrier et divers

● **CONFERENCE REGIONALE DES PRESIDENTS** au dojo régional à Angers

⌛ (2h pour les deux ateliers : permanents de l'ETR, élus) 🗐 (Permanents de l'ETR et élus réunis)

Dates	Horaires	Participation	Remarques, prévisionnel
Vendredi 23 octobre 2015	18h – 21h30 ⌛ + 🗐	Bureau de la Ligue + Présidents des CD Départementaux	Orientations et adaptations projet. Mutualisations sportives.
Vendredi 22 janvier 2016	18h – 21h30 ⌛ + 🗐	Bureau de la Ligue + Présidents des CD Départementaux	Bilan CNDS 2015, Projet CNDS 2016, Accompagnement des clubs
Vendredi 25 mars 2016	18h – 21h30 ⌛ + 🗐	Bureau de la Ligue + Présidents des CD Départementaux	Etude des propositions AG FFJDA. Préparation des AG des OTD.

● **RENCONTRE AVEC LES CTT (Conseillers Techniques Territoriaux) de la DTN (Direction Technique Nationale)**

Dates	Horaires	Participation	Remarques, prévisionnel
?	?	Membres des bureaux de la Ligue et des CD des OTD + Permanents de l'ETR	Echanges sur le Projet d'Action Territorial 2013-2017 et bilan d'étape.

● **RENCONTRE ET FORMATION DES DIRIGEANTS DE CLUBS**

Dates	OTD	Lieu	Horaires	Remarques, prévisionnel
Dimanche 13 septembre 2015	44	Maison des Sports NANTES	9h – 12h	Stage de rentrée décentralisé
Samedi 12 septembre 2015	49	Dojo Régional ANGERS	9h – 12h	Stage de rentrée décentralisé
Dimanche 20 septembre 2015	53	EVRON	9h – 12h	Stage de rentrée décentralisé
Samedi 19 septembre 2015	72	Dojo LA MILESSE	14h30 – 17h (Assises 9h30 – 11h)	Stage de rentrée décentralisé
Dimanche 13 septembre 2015	85	Vendespace MOUILLERON le CAPTIF	9h – 12h30	Stage de rentrée décentralisé

● **CONGRES, FORMATION DES ELUS ET DELEGUES (Actuels et Futurs) DES OTD**

Dates	Lieu	Horaires	Participation	Remarques, prévisionnel
Samedi 29 août 2015	Dojo régional Angers	14h30 – 17h15	Elus des CD des 6 OTD + délégués de club élus	Stage national de rentrée
Dimanche 22 novembre 2015	Dojo régional Angers	9h – 12h	Postulants : aux CD des 6 OTD, aux futurs délégués régionaux et nationaux	Vue d'ensemble des structures, présentation d'un OTD. Expression sur les motivations.
Dimanche 21 février 2016	Dojo régional Angers	9h – 17h	Postulants : aux CD des 6 OTD, aux futurs délégués régionaux et nationaux	Travail sur compétences requises, champs d'intervention, conception et conduite d'un projet…
Samedi 25/06/2016	Dojo régional Angers	10h15 – 12h15	Nouveaux élus : des CD des OTD, délégués régionaux et nationaux	Assises régionales

● **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE + ASSISES**

Départements	Dates	Horaires	Lieux
72	19/09/2015	9h – 13h	La Milesse

- **ASSEMBLEES GENERALES ELECTIVE (Olympiade 2016 – 2020)**

Départements	Dates	Horaires	Lieux
44	Dimanche 22/05/2016		
49	Dimanche 22/05/2016		
53	Jeudi 26/05/2016		
72	Vendredi 29/04/2016		
85	Dimanche 22/05/2016		
Ligue	Samedi 25/06/2016	14h15	Dojo régional Angers

- **REUNIONS NATIONALES**

Dates	Lieu	Horaires	Type de réunion	Participation
Vendredi 25 septembre 2015	Institut du Judo Paris	14h – 16h 18h30 – 21h	AG GE Conseil National	Président de ligue
Samedi 26 septembre 2015	CNOSF Paris	9h30 – 17h	Congrès des OTD	Présidents des CD départementaux et de la Ligue + responsable ETR
11 au 15 janvier 2016	Les Menuires		Séminaire des coordonnateurs d'ETR	Coordonnateur ETR + 1 CTF invité
Samedi 30 janvier 2016	Dojo Awazu IJ Paris	9h30 –17h	Assises nationales	Présidents des CD Départementaux et de la Ligue + Responsable ETR
Vendredi 26 février 2016	Institut du Judo Paris	18h – 22h	Conseil National	Président de ligue
Du vendredi 1 au dimanche 3 avril 2016	Nantes	14h (le 1er / 04) à 15h le 3/04	Assises et AG Fédérale	12 délégués de clubs départementaux + invités (Président de ligue, CTR). *CTF et Bureaux des OTD ligériens sollicités pour collaboration à la gestion des tâches.*
Samedi 19 novembre 2016	Paris	10h – 14h	AG fédérale élective	Délégués Nationaux

Collaboration au processus fédéral de concertation

Thèmes du Congrès national des OTD du 26/09/2015

1. SECTEUR SPORTIF :
- Principes concernant les animations, les animations compétitives et le haut niveau.
- Organisation « de la proximité » des manifestations sportives.
2. APPLICATION DE LA REFORME TERRITORIALE ET DES NOUVEAUX STATUTS :
- Réponses (et échanges) aux questions adressées par les OTD au secrétariat général fédéral.
- Mise en place des GE et PRAG.
3. NUMERISATION DES OUTILS :
- Licence dématérialisée : situation, points et problèmes divers soulevés par les participants au congrès.
- Secteurs sportif et administration/gestion.
4. DEVELOPPEMENT DU LICENCIEMENT :
- Bilan et projet 2015/2016.
- Réforme des rythmes scolaires.
5. POINTS DIVERS :
- En réponse aux sujets sollicités par les OTD.
6. SECTEUR COMMUNICATION :
- Présentation de la campagne pour les JO 2016 à travers JUDOTV et « B'Rio »
7. INFORMATIONS FEDERALES :
- JO 2024
- OPCA

Thème des Assises nationales du 30/01/2016
LA MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE GOUVERNANCE ET DE LA REFORME TERRITORIALE, DECONCENTRATION ET DECENTRALISATION

1. SPORTIF :
Nouvelles structures des manifestations sportives 2016 projetées par les ligues, travaillées en séminaire des ETR/DTN et proposées pour la mise en place :
- par type de compétition et catégories d'âges ;
- des animations de proximité ;
- des passages de grades ;
- de l'accession à la filière de haut niveau ;
- la préfiguration de l'organisation des ETR ;
- d'une mutualisation et coopération entre les ligues demeurant en l'état et entre les anciennes ligues fusionnées (sportif, formation …).
2. FORMATION :
- Mutualisation et coopération entre les ligues.
- Optimisation des actions au niveau régional.
3. ADMINISTRATION – GESTION :
- Pilotage de clubs (création, enseignant et formation, GE, administration, gestion).
- Préfiguration des PRAG et GE : les personnels et ressources humaines.
- Modernisation et mutualisation de la comptabilité.
- La gestion et la fusion.
- Les assemblées générales électives – les assemblées générales de fusion.
- Coopération administrative.

4. CULTURE :
Principe de transversalité.
5. COMMUNICATION :
- Perspectives.
- Outils de travail collaboratif (plate-forme informatique, outils de réunion à distance…).

Application de la réforme statutaire à partir de 2016

Réforme territoriale 2016

Conformément à la loi et à ses statuts, la FFJDA a constitué en son sein, sous la forme d'associations déclarées, des ligues, organismes de gestion et de coordination et des comités, organismes de proximité destinés à mettre en oeuvre la politique fédérale au niveau de leur ressort territorial.

Ces organismes sont tenus d'adopter les statuts et le règlement intérieur types élaborés et approuvés à leur intention par la fédération.
Ils concourent, ainsi, au développement des activités régies par la fédération, selon la politique et les règles définies par l'assemblée générale fédérale.

Dans ce cadre se réunissent, chaque année au moins, les assemblées générales de la ligue, pour décider des orientations de leur activité et des modalités de leur organisation, ainsi qu'à l'issue de chaque olympiade, pour élire leur Conseil d'Administration.

L'assemblée générale est, aussi, l'occasion de réunir les membres des comités et les délégués nationaux et régionaux pour réaliser des actions régionales complémentaires utiles au développement des activités fédérales.

L'assemblée générale de la ligue est le moment privilégié d'un travail en commun élargi à un organe représentatif de la direction des comités et des clubs. C'est au sein de cette instance que doit s'élaborer et s'apprécier la politique régionale qui traduit, localement, les orientations arrêtées par l'assemblée générale fédérale et permettra à la ligue et aux comités de la région d'élaborer leur Plan d'Action Territorial (PAT). Elle est le creuset de l'action de l'équipe régionale constituée par les dirigeants et les conseillers techniques.

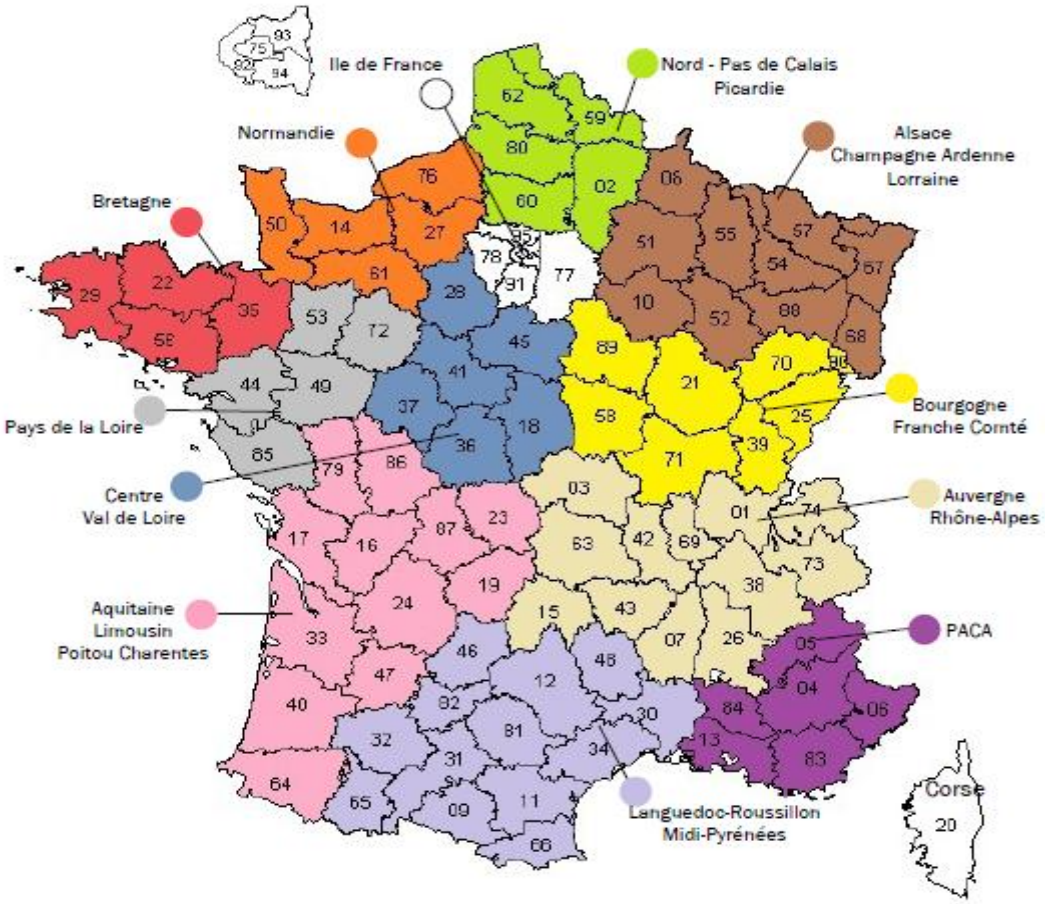

Réunion - Mayotte

Nouvelle Calédonie

Guadeloupe

Guyane

Martinique

Le temps de l'application des textes fédéraux adopté par les assemblées générales fédérale en avril 2015, de ligue et des comités en mai-juin 2015 est venu : l'année 2015-2016 verra les assemblées générales ordinaires, extraordinaires et électives de tous les organismes territoriaux délégataires se tenir.

Constitution des Comités Directeurs des OTD des Pays de la Loire pour l'Olympiade 2016/2020

Selon les textes adoptés lors des Assemblées Générales de chaque OTD en 2015 :

Organisme Territorial Délégataire	**Nombre de postes d'élus à pourvoir (F : nombre minimum de féminines)**	**Scrutin de liste (▪ sur liste bloquée, • candidats autres)**	**Nombre de postes de délégués régionaux à pourvoir (Titulaire ◆ et Suppléant ◻)**	**Nombre de postes de délégués nationaux à pourvoir (Titulaire ◆ et Suppléant ◻)**
Loire Atlantique	9 dont 3 F (F : 2,094)	5▪ + 4•	1 à 4 ◆ 1 à 4 ◻	3 ◆ 3 ◻
Maine et Loire	13 dont 4 F (F : 3,480)	7▪ + 6•	1 à 4 ◆ 1 à 4 ◻	3 ◆ 3 ◻
Mayenne	9 dont 3 F (F : 2,773)	5▪ + 4•	1 à 4 ◆ 1 à 4 ◻	2 ◆ 2 ◻
Sarthe	8 dont 2 F (F : 1,948)	5▪ + 3•	1 à 4 ◆ 1 à 4 ◻	2 ◆ 2 ◻
Vendée	9 dont 3 F (F : 2,385)	5▪ + 4•	1 à 4 ◆ 1 à 4 ◻	2 ◆ 2 ◻
Ligue Pays de la Loire	9 dont 3 F (2,308)	9▪		

Le nombre de délégués régionaux à pourvoir sera fonction des éventuels postes occupés par les délégués nationaux.

Volet développement durable

Analyse du contexte

Poursuite des objectifs depuis le début d'olympiade et des moyens de mise en œuvre.

Conception de l'action

Poursuite des actions engagées.

Annexe : Schéma de cohérence des équipements

Analyse du contexte

Renouvellement de la convention dojo régional

La convention de renouvellement du bail de gestion de l'équipement « dojo régional » avec la Mairie d'Angers a été refaite pour une durée de 5 ans (avec clause de priorité) à compter du 1er juin 2015. Le seul locataire indiqué est la Ligue.

Conception de l'action

Schéma de cohérence opérationnel pour tous depuis fin 2015

Annexe : Schéma d'organisation du haut niveau – parcours d'excellence sportive

Evolution du contexte

Application et suivi du PES FFJDA 2013 – 2017 (de juin 2013)

Conception de l'action : informations Cadets et Cadettes

Passerelles des cadets vers juniors à partir du 1er Janvier 2016

- Les Cadet(te)s 3 nés en **1999** peuvent participer aux phases qualificatives des championnats juniors (certificat médical -120 jours de sur-classement d'âge).
- Les Cadet(te)s né(e)s en **1999 2000 ou 2001** sur le podium des championnats de France 2016 sont ayants droit au championnat de France juniors hormis -46 -50 G et – 40 F (double sur-classement interdit). Leur participation n'est pas obligatoire, elle doit être **étudiée et validée** par l'enseignant (potentiel et maturité). Ils ou elles participeront au championnat de France juniors en HQ (certificat médical -120 jours de sur-classement d'âge obligatoire).

Critères de participation au tournoi de France Cadet(te)s 23 Janvier 2016

- 6 premiers/catégorie à l'un des tournois Excellence Cadet(te)s (Limoges – Clermont – Cormelles – Harnes).
- Participation saison N-1 au championnat de France Cadet(te)s.
- Podium de la coupe de France N-1.
- Podium de la coupe IR minimes et 5 premiers pour une organisation en zone (uniquement né(e)s en 2001).
- Podium à l'un des tournois Excellence minimes (Orléans – Poitiers – Toulouse – Dijon – Harnes) uniquement né(e)s en 2001.

Les Cadet(te)s sur le podium du tournoi de France Cadet(te)s sont sélectionnés HQ au championnat de France Cadet(te)s.

Critères de sélection coupe d'Europe et Championnat d'Europe

Eléments déterminants pour les sélections (TDF, Championnat de France Cadet(e)s et juniors, Coupe d'Europe en sélection nationale).
Eléments annexes pour les sélections (Parcours lors des coupes d'Europe ouvertes) :
Coupes d'Europe ouvertes (document saisi dans le site fédéral-sportif).

Important : Bien relayer l'information et transmettre le document (infos coupe d'Europe ouvertes Cadet(te)s) aux jeunes répondant aux critères et aux clubs concernés de notre région. L'an dernier l'information n'a pas été diffusée à tous les ayants droit (Référence critères).